



# ***Développer les liens, améliorer l'accès***

***Une exploration  
de l'impact social du sport***



Fondation  
Roi Baudouin

# ***Développer les liens, améliorer l'accès***

***Une exploration de l'impact social du sport***



***Prof. dr. Marc Cloes  
Prof. dr. John Vincke***

---

DÉVELOPPER LES LIENS, AMÉLIORER L'ACCÈS

Une exploration de l'impact social du sport

Cette publication est également disponible en néerlandais sous le titre:

*'Meer samen, beter toegankelijk'.*

Une publication de la Fondation Roi Baudouin, rue Brederode 21 à B-1000 Bruxelles

**Auteurs:**

Prof. dr. John Vincke (Université de Gand)

Prof. dr. Marc Cloes (Université de Liège)

**Coordination pour la Fondation Roi Baudouin:**

Françoise Pissart, directeur

Guido Knops, directeur

Paul Maréchal, responsable de projet (jusqu'en octobre 2002)

Guy Redig, responsable de projet

Dany Doublet et Nadine Vanoverbergh, assistantes

**Graphisme:** Kaligram

**Impression:** Poot Printers

Cette publication peut être téléchargée gratuitement sur notre site internet [www.kbs-frb.be](http://www.kbs-frb.be)  
ou commandée gratuitement sur notre site [www.kbs-frb.be](http://www.kbs-frb.be), par e-mail à l'adresse [publi@kbs-frb.be](mailto:publi@kbs-frb.be)  
ou auprès de notre centre de contact, tél. +32-70-233 728, fax +32-70-233 727.

Dépôt légal: D/2004/2848/01

ISBN: 2-87212-433-9

Février 2004

Avec le soutien de la Loterie Nationale

---

### **Groupe de pilotage “Société et Sport”**

Kristien Arnouts, inspectrice générale de l’Enseignement secondaire,  
Ministère de la Communauté flamande

Paul De Knop, professeur, HILOK, Vrije Universiteit Brussel

Gérard Derèze, professeur, Département de Communication, Université Catholique de Louvain

Jean-Michel Dewaele, professeur, GEPSS, Institut de Sociologie de l’Université Libre de Bruxelles

Philippe Housiaux, président de la Ligue Belge Francophone d’Athlétisme

Bart Vanreusel, professeur, FLOK, Katholieke Universiteit Leuven





<i>Avant-propos</i> .....	7
<b>1 Introduction générale</b> .....	13
<b>2 Notions de base</b> .....	17
<i>Une approche prospective</i> .....	18
<i>Terminologie</i> .....	18
<i>Le sport</i> .....	18
<i>La société</i> .....	19
<i>Prospective "Société &amp; Sport". Les objectifs</i> .....	19
<b>3 Description de la méthodologie de travail</b> .....	23
1 - <i>Etat de la question</i> .....	24
2 - <i>Sélection de thèmes prioritaires</i> .....	25
3 - <i>Identification des conditions concrètes de succès</i> .....	26
4 - <i>Phase de consultation et d'appropriation publique</i> .....	27
5 - <i>Diffusion et exploitation</i> .....	27

<b>4</b>	<b>Analyse des thèmes abordés</b>	29
	<b>Thème 1 - Intérêt du sport pour la cohésion sociale</b>	31
	Introduction	31
	Pourquoi le développement de la cohésion sociale	
	par le sport est-il un thème souhaitable?	32
	L'intégration sociale... un concept multidimensionnel	35
	Sport, motricité et intégration sociale...	
	des relations qui ne vont pas de soi...	35
	Tentative d'identification des conditions suffisantes	36
	Conditions de développement proposées	
	par le groupe de travail	40
	Quelques questions essentielles	45
	<b>Thème 2 - Amélioration de l'accessibilité</b>	
	<b>aux pratiques sportives</b>	46
	Définition des concepts	46
	En quoi le choix de l'accessibilité aux activités	
	physiques et sportives est-il pertinent?	47
	Problématique	48
	Actions entreprises afin de favoriser l'accessibilité	
	aux activités physiques et sportives	49
	Conditions de développement identifiées	
	par le groupe de travail	52
	Principes de base	52
	Actions possibles identifiées	53
	Questions en suspens – Thèmes à débattre	63
<b>5</b>	<b>Conclusions</b>	65
	Références	72

# Avant-propos

## **LA TÉNACITÉ EST PAYANTE**

### ***La Fondation et le sport: une relation éprouvée***

Les relations qu'entretiennent la société et le sport sont complexes et multiples. Le sport marque de son empreinte, forte mais aussi très diversifiée, à peu près toutes les composantes de la vie sociale: il est présent dans la vie quotidienne de centaines de milliers d'hommes et de femmes, de tout âge et de toute condition, dans l'univers des médias, de la politique, des soins de santé, de l'enseignement, des loisirs,... Certains vont même jusqu'à dire que le monde vit aujourd'hui sous l'emprise du sport.

Ces relations sont passionnantes, changeantes et difficiles à cerner de manière objective et sans jugements de valeur. Le sport fait mouvoir et s'émouvoir, il a une dimension éthique et sociale. Il est donc assez naturel que la Fondation Roi Baudouin se soit intéressée de près, depuis une dizaine d'années, à ce phénomène aux multiples facettes, ce qui s'est traduit par une série d'appels à projets, de publications, de rapports et de séminaires.

### ***A propos de la présente publication***

La présente publication, rédigée par les professeurs Marc Cloes (Université de Liège – Département des Activités physiques et sportives) et John Vincke (Université de Gand – Département de Sociologie), propose un compte rendu succinct et pratique de cette exploration prospective.



Elle s'ouvre sur quelques réflexions générales, basées sur une étude de la littérature spécialisée ainsi que sur les interviews et les débats qui ont été à la source de ce travail. Les questions soulevées ont surtout porté sur la pertinence et la relativité de cette approche et de ses deux thèmes centraux (*le sport et la cohésion sociale* et *l'accessibilité du sport*).

La Fondation et les auteurs de cette publication sont pleinement conscients que ces sujets ne sont ni nouveaux, ni novateurs. Fallait-il dès lors en faire l'objet d'une publication? Ne risquait-on pas de répéter ce que tant d'autres ont déjà dit tant de fois? Bref, pourquoi la Fondation Roi Baudouin publie-t-elle aujourd'hui un nouveau rapport sur des thèmes qu'elle a déjà mis en évidence précédemment, sous différentes formes et à différents moments? La réponse est dans le titre de cette introduction: la ténacité est payante!

### ***Le sport peut-il sauver la société?***

Poser cette question présuppose la nécessité d'une opération urgente de sauvetage d'une société à la dérive. De fait, il n'est pas difficile d'établir une longue litanie de constats effrayants et de scénarios d'avenir angoissants. Les défis paraissent énormes et leur poids exerce souvent un effet paralysant. Ils étouffent toute dynamique et sapent les capacités créatrices de tous ceux qui sont encore prêts à s'engager dans la recherche de solutions.

Est-il dès lors juste d'impliquer le sport dans ce discours pessimiste et fataliste? La tentation est grande, en effet, de le charger tout à coup d'attentes quasiment impossibles à combler. Le sport devient alors le 'deus ex machina', le sauveur de la patrie. Certes, il se montre flatté par des marques d'attention aussi chaleureuses et aussi subites, d'autant plus qu'il n'est guère accoutumé à tant d'honneurs. C'est qu'il a lui aussi subi une opération de dissection dont il n'est pas sorti indemne: comme bien d'autres secteurs de la vie sociale, il a eu son lot de scandales et de critiques peu amènes. L'intérêt positif dont il bénéficie lui fait donc du bien.

Pourtant, cet intérêt recèle aussi un danger majeur, car le sport n'est pas un simple outil pour remédier à des problèmes de société. Sa mission primaire est et reste en effet de susciter un intérêt pour l'exercice physique (récréatif, compétitif,...), pour le jeu structuré, pour l'exploration et le repoussement des limites physiques et mentales grâce à l'entraînement et pour une harmonisa-

---

tion des rapports entre le corps et l'esprit. Le sport est avant tout un but en soi et ne peut pas être réduit à un moyen pour atteindre d'autres objectifs. D'où un vibrant plaidoyer pour que l'on aborde avec prudence le discours défaitiste sur la mauvaise condition physique des jeunes, etc. On n'attrape pas des mouches avec du vinaigre... Le sport ne pourra jamais trouver un ancrage évident et surtout agréable si l'appât n'est qu'une argumentation pénible, en partie erronée et surtout déprimante.

Mais avec toute la diversité qui le caractérise, le sport est bien entendu chargé de toute une série d'effets secondaires, tant positifs que négatifs. C'est sur ces effets que ce rapport se concentre, et plus particulièrement sur l'énorme potentiel du sport par rapport à la cohésion sociale. C'est aussi une première réponse à la question sur la pertinence et la relativité de l'approche choisie: le sport et les loisirs sportifs sont porteurs d'une grande force et d'opportunités considérables pour la société, mais sans qu'on puisse faire intervenir ces caractéristiques en les sollicitant explicitement. Le sport reste en lui-même une valeur, un but et une recherche de certains effets, indépendamment de tous les autres effets secondaires positifs et négatifs qu'il engendre. C'est dans cette optique que le présent rapport entend très clairement se situer.

Au-delà des recommandations formulées dans le rapport, l'existence de perspectives concrètes de développement à long terme constitue un facteur de satisfaction. En effet, dans chaque communauté linguistique, un site Internet, conséquence immédiate de ce travail, proposera prochainement des informations pratiques, des témoignages, des descriptions de projets fonctionnels, des conseils émanant de praticiens ainsi que des liens pertinents concernant directement les relations sociales, l'accessibilité et les loisirs sportifs. Du côté francophone, cette tâche a été confiée au Réseau Sport de Quartier tandis qu'un volet du portail [www.socialesamenhang.be](http://www.socialesamenhang.be) y est consacré en Flandre. Il serait à présent judicieux de s'intéresser à l'impact réel et de mesurer les effets de cette entreprise, en termes de changements dans l'état d'esprit de la population et des décideurs, de prises de décisions significatives et de multiplication des actions d'envergure.

### ***La société peut-elle sauver le sport?***

Cette question recèle également une hypothèse quelque peu perfide: le sport doit-il être sauvé? Est-il si mal en point? La société doit-elle se pencher sur son sort? A cet égard-là aussi, le rapport veut attirer l'attention sur une ambiguïté. Il est certain que le sport mérite davantage d'intérêt, de soutien et de reconnaissance, en particulier dans ses composantes amicales et plus encore socio-culturelles (loisirs, clubs bénévoles, mouvements de jeunesse,...). Mais il y a aussi un risque de surprotection, de régulation excessive et d'ingérence. Comme d'autres secteurs, le sport a droit à une spécificité qui le distingue d'autres domaines d'activité. Il ne doit pas se confondre avec l'animation de jeunes ou la formation artistique, sociale ou culturelle. La société doit respecter et même faciliter ce droit à la différence. Mais de son côté, le sport doit peut-être prendre davantage conscience du contexte sociétal plus large dans lequel il s'inscrit. Les entretiens, les interviews et les études qui ont précédé ce rapport ont mis en évidence à quel point le monde du sport restait tourné sur lui-même. Il fait preuve au niveau interne d'une force et d'un dynamisme considérables, mais qui s'épanouissent rarement en dehors de lui. Il y a peut-être là un défi majeur à relever par la société: exploiter la force, la créativité et l'énergie qui restent encore trop souvent confinées au sein du monde sportif. C'est aussi ce qui peut donner à ce rapport à la fois sa pertinence et sa relativité.

### ***Ce rapport est-il novateur, explore-t-il des pistes inconnues?***

Pour répondre en un mot et sans ambages: non. Les liens entre le sport et la cohésion sociale ainsi que la nécessité d'œuvrer en faveur d'une plus grande accessibilité sont des idées connues et qui ont déjà été expérimentées. Les efforts pour introduire davantage de loisirs sportifs et ludiques dans le cadre de vie et de travail des gens ont derrière eux une dizaine d'années d'essais et d'erreurs. Avec un grand nombre d'autres acteurs, la Fondation a beaucoup investi dans ce domaine. Les actions qui se poursuivent et les infrastructures qui subsistent (Sport de quartier) en sont la meilleure preuve. La force de ce rapport n'est donc pas d'innover ou de découvrir des horizons inexplorés.

---

Mais la réapparition cyclique de ces thèmes est un constat frappant qui doit pousser à s'interroger. Pourquoi est-il encore nécessaire, en ce 21<sup>e</sup> siècle en mutation rapide, de continuer à plaider pour améliorer les infrastructures de sports et de jeux dans les quartiers? Comment se fait-il que, malgré un large consensus, les besoins restent toujours aussi criants, voire encore plus grands? Qu'est-ce qui provoque cette inertie et cette impuissance? Si ce rapport corrobore des constats anciens, il met aussi en lumière les bonnes pratiques qui réussissent malgré tout à se mettre en place. Sur le terrain, il reste encore un grand nombre de personnes, de services et d'institutions qui œuvrent sans relâche, et contre vents et marées, pour combler ce besoin de société. C'est là-dessus que le rapport met l'accent. Humblement, parce qu'il ne trace pas de voies nouvelles, mais aussi sans modestie parce qu'avec ténacité, il souligne une nouvelle fois les besoins et suggère des solutions.

***En un mot...***

Ce rapport se concentre sur la force et les potentialités du sport, sans pour autant réduire celui-ci à un simple instrument de progrès social. Le sport mérite mieux que cela, mais il est indiscutablement porteur de possibilités de résolution de problèmes que le présent rapport invite à explorer avec prudence.

Il souligne inlassablement l'importance de créer des possibilités locales de sport et de loisirs sportifs et il plaide avec obstination en faveur d'une plus grande accessibilité des infrastructures sportives. Sans doute ne fait-il pas œuvre novatrice, mais du moins présente-t-il de nombreux exemples de bonnes pratiques qui ne demandent qu'à être reproduits.

Et comme nous le savons, la ténacité est toujours payante.

La Fondation Roi Baudouin





***Introduction  
générale***

---

---

**1**

# 1 Introduction générale



Le sport fait partie intégrante de notre culture. Son rôle positif dans la promotion du bien-être et de la santé tant physique que mentale est maintenant largement accepté. Il s'agit d'*une activité humaine qui repose sur des valeurs sociales éducatives et culturelles essentielles. Il est un facteur d'insertion, de participation à la vie sociale, de tolérance, d'acceptation des différences et de respect des règles*" (Conseil européen de Nice, 2000). Le sport constituerait un mode de liaison de l'individu à la société, par lequel depuis l'enfance, l'individu construit son identité sociale et devient un membre autonome de son groupe d'appartenance. L'activité sportive fournit aux jeunes l'occasion d'être confrontés à des règles sociales et fournit un point de ralliement à des populations hétérogènes en voie d'intégration dans un groupe nouveau. Elle permet de lutter contre l'isolement et la solitude auxquels sont parfois confrontées certaines personnes et est fréquemment utilisée comme moyen de prévention ou de lutte contre de nombreux maux et problèmes de la société.

---

Le sport ne doit toutefois pas être considéré comme un remède universel et infaillible (Conseil de l'Europe, 1999). Sa fonction sociale, d'intérêt général, est en effet affectée depuis plusieurs années par l'apparition de phénomènes nouveaux, de nature différente, qui mettent parfois en cause l'éthique et les principes de son organisation (SCAD Plus, 1999). Parmi ces problèmes figurent la violence dans les stades, la corruption, l'expansion des pratiques de dopage, l'exploitation de jeunes sportifs, le racisme et le nationalisme, ... Notons que certains jeunes exclus qui accumulent les signes d'échecs scolaire, professionnel et social sont aussi la plupart du temps, exclus du champ sportif. Par ailleurs, il est important de reconnaître le droit, pour chacun, de ne pas pratiquer le sport et de souligner également l'existence de nombreux autres types d'activités culturelles ou sociales tout aussi louables.

Le rôle social du sport en fait toutefois un centre d'intérêt privilégié pour les organismes et institutions dont l'objectif vise à améliorer les conditions de vie des citoyens. Il est donc logique que la Fondation Roi Baudouin lui accorde une attention particulière dans le cadre de ses actions.

Cette publication vise à sensibiliser les principaux acteurs de la société à la problématique des relations entre la société et le sport. Elle comporte deux parties. Dans la première, nous présenterons successivement les principales notions qui délimitent le contexte du travail et décrirons les démarches entreprises. La seconde proposera une synthèse des résultats d'une réflexion portant sur deux thèmes choisis comme cibles prioritaires.







***Notions de base***



## **UNE APPROCHE PROSPECTIVE**

La Fondation Roi Baudouin s'est fixé pour objectif d'explorer, dans une optique de moyen à long terme (> 5 ans), les évolutions potentielles dans la relation entre la société et le sport. Cette exploration prospective vise à revaloriser le thème du sport et de la société et à constituer une source d'inspiration stimulante pour les différentes parties concernées, qu'il s'agisse de pouvoirs publics ou de particuliers. En effet, cette démarche ne peut que provoquer un regain d'intérêt pour ce thème de la part des différentes composantes de la société et, notamment, du monde politique.

## **TERMINOLOGIE**

### ***Le sport***

Le terme "sport" est considéré dans son acception la plus large et est associé aux activités physiques sportives (pratique d'activités motrices visant un ou plusieurs des objectifs suivants: amélioration de la condition physique, amélioration du bien-être psychologique, développement des relations sociales, réalisation de performances physiques, amélioration de la motricité) (Conseil de l'Europe, 1992).

Les bienfaits de la pratique régulière d'activités physiques sur la santé physique et mentale font maintenant l'objet d'un consensus international. Son statut d'agent socialisant s'avère également très largement reconnu. Même si, comme cela a été souligné précédemment, des excès peuvent malheureusement être constatés, les activités physiques sportives représentent la catégorie d'activités physiques à laquelle le grand public se réfère lorsqu'il s'agit d'identifier les moyens associés à un style de vie sain et équilibré. La Fondation a intégré le sport dans ses programmes en considérant qu'il contribue au bien-être de la population.

## ***La société***

L'approche de la société se fait au travers des différentes composantes de celle-ci, se référant tant à l'individu qu'aux différents groupes, organisations et mouvements actifs au sein du monde politique, de l'administration, de l'économie, de la vie économique et associative. Elle concerne également les différentes tendances observées dans la société et, plus particulièrement, celles qui sont liées aux évolutions économiques et culturelles, au changement de la structure temporelle et à une gestion du temps socialement différenciée.

### **PROSPECTIVE “SOCIÉTÉ & SPORT” LES OBJECTIFS**

En initiant une réflexion prospective, la Fondation Roi Baudouin cherche à créer les conditions permettant à des *tiers* de formuler, grâce à un scénario rigoureux accompagné par un *groupe de pilotage* et à une variété de méthodes, une série de défis, d'attentes, de perspectives, de réflexions, etc. sur le thème de *la société et du sport*. L'accent a été mis sur l'exploration de possibilités et d'opportunités, mais aussi sur la probabilité et la prévisibilité. Les aspects de faisabilité, d'opé-



rationnalité et de stratégie ont délibérément été relégués au second plan. En ce sens, la réflexion prospective représente plutôt une phase *préparatoire* qui précède la décision et l'action (que l'on peut résumer comme constituant la "politique") à mener. La Fondation entend *faciliter* ces processus en faisant office de catalyseur.

La réflexion prospective "Société et Sport" doit être complétée par la promotion du sujet: accroître sa pertinence, sa perception et sa sensibilité, en particulier par rapport à la fonction positive que le sport peut revêtir pour la société. Elle s'adresse dès lors à tous ceux que l'on qualifie d'*acteurs politiques*<sup>2</sup>: les personnes et les institutions qui, par leur position sur l'échiquier social, sont en mesure de contribuer à l'épanouissement individuel et au bien-être de la société en intensifiant et en améliorant la pratique sportive.

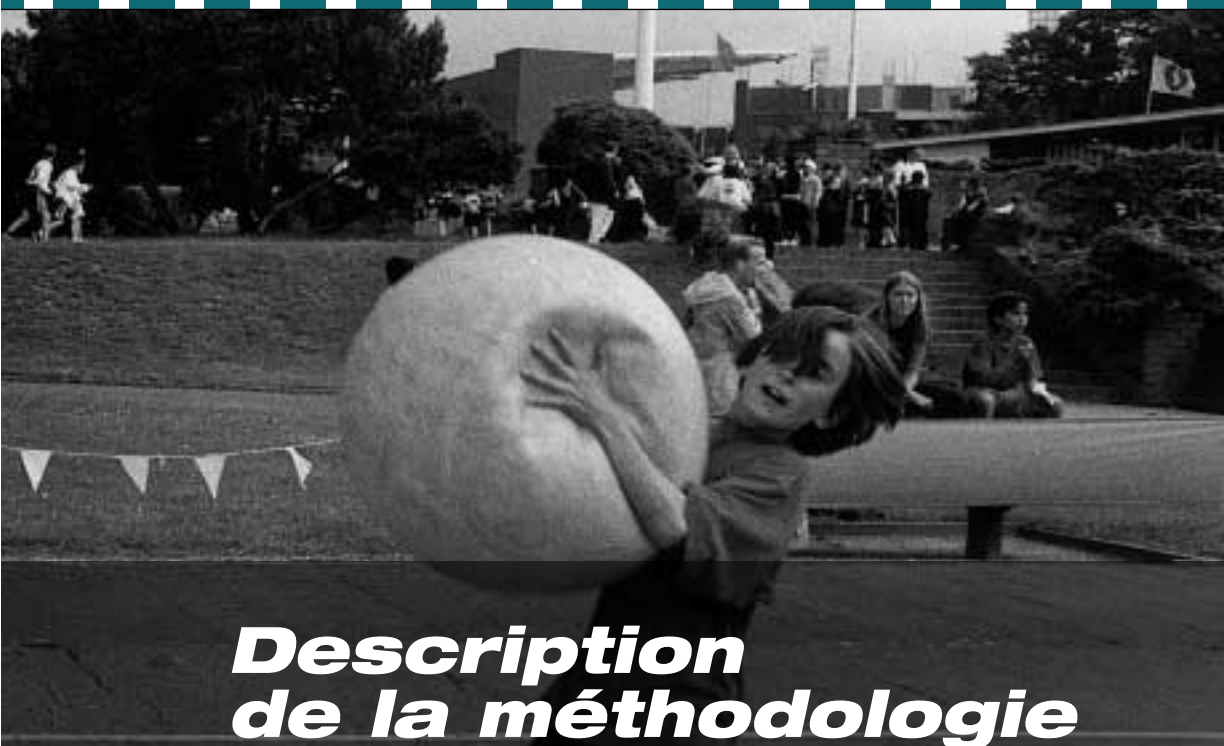


Pour que les acteurs concernés puissent être sensibilisés à l'enjeu (politique) que représente le sport, il faut qu'ils soient persuadés de l'intérêt de ce que la pratique sportive individuelle et collective peut apporter à la société. Cette prise de conscience implique qu'ils reconnaissent, qu'ils comprennent et qu'ils appliquent les valeurs et les normes qui donnent un sens et une forme à la relation entre la société et le sport. Il ne faut pas uniquement s'intéresser à la mise en place d'un modèle harmonieux, mais aussi aux tensions, aux problèmes et aux défis qui se posent ou qui peuvent se poser.

En fin de compte, cette plus grande sensibilité (du pouvoir politique) peut résulter en un intérêt accru à l'égard des possibilités constructives qu'ouvre la relation entre la société et le sport. On peut manifestement s'attendre à ce que cette pertinence, cette compréhension et cette sensibilité accrues, résultant d'une approche prospective cohérente, améliorent la qualité du sport et de la politique en la matière.

- 
1. La notion de "politique" est utilisée ici dans son sens propre, c'est-à-dire l'approche planifiée et systématique d'une réalité (*le cycle "réfléchir - faire - réfléchir"*), et n'est donc certainement pas synonyme de "pouvoir politique" ou de "pouvoirs publics". Mais il est évident que la politique sportive des pouvoirs publics est aussi essentielle: la réflexion prospective joue à cet égard un rôle *préparatoire et stimulant*.
  2. Acteurs politiques: tous les acteurs et parties qui sont impliqués – ou qui devraient l'être – dans une matière donnée.





***Description  
de la méthodologie  
de travail***







Cinq phases peuvent être distinguées.

### 1. ÉTAT DE LA QUESTION

La Fondation s'est tout d'abord efforcée de dresser un inventaire clair et compréhensible des opportunités et des possibilités, mais aussi des menaces et des problèmes, qui pourraient se présenter au sein de la relation entre la société et le sport.

Dans un premier temps, elle a commandé à des spécialistes des activités physiques et sportives 12 études préparatoires permettant de donner une image globale du sport en tant que phénomène de société dans la Belgique de ce début de 21<sup>e</sup> siècle.

*Corijn, E.: Sport: de l'équilibre entre travail et temps libre au 20<sup>e</sup> siècle.*

*De Bourdeaudhuij, I., & Bouckaert, J.: Sport: activité physique et santé.*

*De Knop, P., & Elling, A.: Sport et égalité des chances.*

*Derèze, G.: Sport et médias.*

*Jouret, P.: Sport et environnement.*

*Késenne, S.: Sport et économie.*

*Levarlet, H., & Vanfraechem, R.: Sport et volontariat.*

*Palsterman, J.: Sport et éthique.*

*Piéron, M.: Sport et enseignement.*

*Piéron, M., & De Knop, P.: Gestion et organisation du sport en Belgique.*

*Taks, M.: Sport et emploi.*

*Vanreusel, B., & Scheerder, J.: Sport: culture en mouvement.*

*Ces ouvrages ont été publiés en 2000. Il sont disponibles sur le site de la Fondation Roi Baudouin: <http://www.kbs-frb.be>.*

Afin d'élargir la réflexion relative à la place du sport dans la société et d'en diversifier les points d'ancrage, il a ensuite été décidé de recueillir les avis sur le sport d'une trentaine de personnalités issues de différents domaines de la société belge: des représentants des ministères et des administrations du sport, des journalistes, des membres de la communauté universitaire ou du monde de l'enseignement, des responsables de fédérations ou d'infrastructures sportives, des représentants du monde de l'entreprise.

## **2. SÉLECTION DE THÈMES PRIORITAIRES**

Les informations fournies par les deux démarches utilisées lors de la première phase ont été synthétisées et ont permis l'identification d'une liste de problèmes de société. Ceux-ci concernaient aussi bien des aspects économiques que l'intégration sociale, l'insertion ou la socialisation adéquate des citoyens. Plusieurs thèmes en relation avec l'économie ont été relevés: l'influence de la mondialisation, le rôle d'une charge de travail élevée, du chômage, du clientélisme ainsi que celui de l'accroissement de la privatisation et de la commercialisation du temps libre. Le racisme, un individualisme grandissant, la volatilité de l'intérêt et le manque de persévérance, un climat de violence, une faible participation au marché du travail des plus de 50 ans, des problèmes permanents au niveau de l'émancipation des femmes et de l'intégration des personnes d'origine étrangère ont été indiqués comme aspects marquants du difficile processus d'intégration en cours actuellement. La complexité de la recherche d'un équilibre entre l'engagement personnel et l'individualisme a été rapprochée du

développement, chez les jeunes, d'attitudes négatives à l'égard de l'école, de la démission des parents dans le processus éducatif et de la prépondérance des mass media en tant que principal modèle de référence. Ces tendances caractérisant la société du début du 21<sup>e</sup> siècle présentent de nombreuses interrelations. En raison de la complexité des relations entre la société et le sport, il s'est avéré indispensable de baliser ce domaine et de fixer des limites au projet. Grâce au travail du groupe de pilotage et à la méthode spécifique proposée, deux thèmes ont été définis comme ambitions prioritaires de la Fondation:

- **L'intérêt du sport pour la cohésion sociale.**
- **L'accessibilité aux pratiques sportives.**

### **3. IDENTIFICATION DES CONDITIONS CONCRÈTES DE SUCCÈS**

Une vingtaine de personnes appartenant à différents secteurs de la société, intéressées par le sport, ont été invitées à énumérer les conditions à remplir pour qu'une amélioration sensible à propos de ces thématiques puisse être enregistrée dans la société belge dans un terme de dix ans. Il s'agissait d'identifier les conditions concrètes de succès qui devraient permettre aux ambitions de la Fondation de voir le jour. Les "conditions concrètes" correspondaient à tout ce qui pourrait contribuer à la réalisation des objectifs. Les propositions devaient s'avérer pertinentes, opérationnelles et réalistes. Elles pouvaient trouver leur origine dans les résultats d'opérations ayant été entreprises ou provenir de réflexions personnelles.

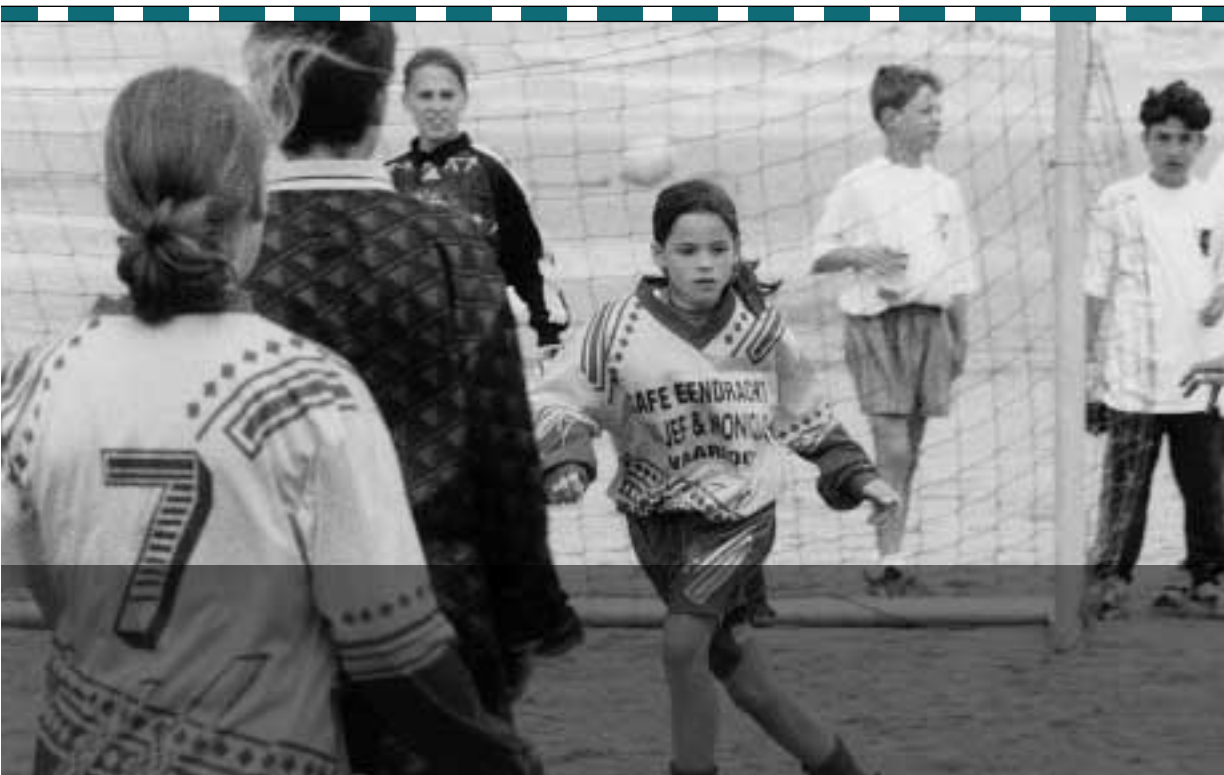
Les réponses ont été regroupées afin de fournir une image synthétique des conditions d'opérationnalisation des objectifs. La synthèse a été soumise à l'approbation des personnes ayant répondu à l'enquête et a été utilisée pour la suite de la démarche.

#### **4. PHASE DE CONSULTATION ET D'APPROPRIATION PUBLIQUE**

La synthèse des propositions d'actions a été présentée à des représentants des piliers de la société, incontournables acteurs de la réalité sociale, répartis en quatre groupes: le monde des pouvoirs publics, le monde associatif, le monde de l'enseignement et le monde de l'entreprise. Treize groupes de témoins privilégiés ont ainsi été invités à se prononcer sur l'adéquation des propositions, à les compléter et à en déterminer la faisabilité. En quelque sorte, cette phase a consisté à valider le travail réalisé et à en asseoir la crédibilité. Elle visait également à sensibiliser des partenaires potentiels capables de relayer les idées développées.

#### **5. DIFFUSION ET EXPLOITATION**

Après un ultime ajustement nécessaire pour intégrer les enseignements tirés des interventions et réactions des personnes-ressources, une phase de partage des fruits de cette démarche prospective a été mise en place afin d'encourager leur exploitation. Outre la publication de ce document, la conception et l'animation d'un site Internet ont été confiées à des associations directement impliquées dans les thématiques choisies. La vocation pratique de ce produit évolutif a clairement été associée à celle d'une "boîte à outils" destinée à promouvoir les initiatives et les échanges d'informations concrètes et utiles. Un suivi de cette entreprise sera effectué jusqu'en 2005.





***Analyse des  
thèmes abordés***



**4**

# 4

## Analyse des thèmes abordés

Comme cela a été mentionné précédemment, dans un souci de simplification et de recherche d'efficacité, deux thèmes ont été choisis parmi les innombrables problèmes que l'on distingue actuellement dans la société et pour lesquels le sport peut constituer un moyen d'action efficace. Pour chaque thème, nous nous sommes efforcés de contextualiser de manière synthétique les notions en question, de présenter leur importance au sein de la société, de décrire les expériences disponibles et leurs implications pratiques, de passer en revue les conditions nécessaires pour la concrétisation des objectifs formulés à leur égard par la Fondation et, enfin, de proposer des questions à débattre.

*Les avis, réserves et suggestions des personnes-ressources consultées au cours de la phase d'appropriation publique méritaient d'être insérés dans le texte. En effet, outre l'enrichissement des notions abordées par le groupe de travail, leur présence permet d'illustrer la richesse et l'ouverture du débat qui s'est déroulé. Toutefois, nous avons jugé opportun de les distinguer des propositions formulées initialement afin de mettre en exergue le bouillonnement d'idées ayant suivi la consultation externe.*

- Lorsque le texte est précédé par le signe , cela signifie qu'il s'agit d'une idée.
- Dans le cas d'un signe , il s'agit d'un exemple concret.



## ➤ **Thème 1**

# ***Intérêt du sport pour la cohésion sociale***

*La multiplication des opportunités de pratique  
des activités physiques et sportives au niveau local  
renforcera la cohésion sociale en 2010*

### **INTRODUCTION**

Des études d'anthropologie culturelle démontrent que les facteurs déterminant l'impact des jeux diffèrent en fonction des caractéristiques fondamentales des sociétés. Ainsi, les sociétés qui sont axées sur la réalisation de performances font moins appel, durant le processus de socialisation des jeunes, à des jeux dont le résultat dépend du hasard ou de la chance. En revanche, elles mettent davantage l'accent sur ceux qui impliquent des performances physiques.



Dans la société industrielle moderne, la forme qu'a prise le sport s'est également inscrite dans un projet pédagogique plus large. Le sport a été considéré comme étant bénéfique pour les jeunes, apte à leur transmettre des normes et des valeurs et donc profitable à la société toute entière. Dans le passé, le lien entre les caractéristiques sociales, la socialisation, la formation, le sport et le jeu a été souligné de manière tellement intensive qu'on en est venu à le considérer comme une évidence (Sage, 1979; Vilhjalmsson & Thorlindsson, 1992). Il n'empêche que, lorsque l'on étudie cette relation de manière scientifique, on s'aperçoit qu'il convient d'y apporter de multiples nuances comme cela sera souligné dans la suite du texte.

### **POURQUOI LE DÉVELOPPEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE PAR LE SPORT EST-IL UN THÈME SOUHAITABLE?**

Les sociétés post-modernes se caractérisent par une forte hétérogénéité sur le plan structurel et par un pluralisme culturel. L'hétérogénéité implique un accroissement du nombre de critères permettant de regrouper les membres d'une société en catégories distinctes. Dans des villes caractérisées par une augmentation du nombre de communautés ethniques et religieuses ainsi que par une scission plus grande entre les différentes catégories d'âge, il existe une tendance à ce que les contacts sociaux se maintiennent à l'intérieur de ces groupes mais diminuent d'un groupe à l'autre. Des jeunes sont en contact avec d'autres jeunes, mais de moins en moins avec des personnes plus âgées; des autochtones et des allochtones vivent à un jet de pierre les uns des autres, mais constituent des univers séparés.

En raison de la place accrue prise par le travail, un individu n'a plus guère de contacts avec ses voisins les plus proches. Confrontés à de lourdes contraintes, les ménages sont forcés de gérer le temps de manière rationnelle. Les pressions en faveur de la flexibilité du travail et du travail à la carte exercent également des conséquences sur la gestion du temps, et en particulier des loisirs. Ceux-ci perdent leur caractère collectif pour devenir de plus en plus une activité individualisée.

Paradoxalement, si la société post-moderne souffre d'un manque de temps, elle voit aussi s'accroître l'importance accordée au temps libre, domaine par excellence où s'assouvit le besoin d'individualisation de notre culture. Les activités et les espaces publics sont devenus relativement moins importants dans la structure générale des temps libres et sont subordonnés aux sphères du domicile privé et des services commerciaux. En ce début de 21<sup>e</sup> siècle, l'individu veut être moins tributaire de services extérieurs à son domicile pour pratiquer ses loisirs et entend être pratiquement indépendant de la présence d'autres personnes. Il en résulte des pressions sur la pratique sportive classique en tant que forme de détente.

L'évolution de la culture du corps est une autre contrainte. Les rapports que nous entretenons aujourd'hui avec notre corps indiquent une redécouverte et une revalorisation de celui-ci. Mais les nouvelles sensations physiques sont moins basées sur des aptitudes motrices que sur des activités ludiques et frivoles de 'glisse', de 'fun' et de 'grands frissons'. Or, il s'agit d'expériences individuelles qui relèvent de l'univers personnel de chaque pratiquant, contrairement aux disciplines classiques sportives qui, parce qu'elles mettent l'accent sur la compétition et qu'elles sont basées sur la comparaison de performances, impliquent nécessairement des contacts sociaux.

La réalité locale du quartier constitue l'environnement matériel et immédiat dans lequel vit l'homme post-moderne. Les quartiers reposent sur un ensemble de règles explicites ou tacites qui permettent un partage de l'espace commun. Sans elles, le risque est grand de voir les habitants donner des significations différentes aux espaces matériels qui les entourent. Pour les uns, par exemple les jeunes, la rue est une plate-forme idéale pour pratiquer des sports de glisse alors que les autres, comme les personnes plus âgées, voient dans cette activité une menace pour leur droit à se déplacer en sécurité. Alors qu'une communauté ethnique considère la rue comme une vaste plaine de jeux où les enfants peuvent s'en donner à cœur joie – avec tous les cris d'enthousiasme et d'excitation que cela comporte –, d'autres groupes perçoivent cela comme une perturbation de l'ordre public. Cependant, l'anthropologie nous apprend que les concepts d'ordre et de désordre ne sont pas des catégories objectives mais sont

basés sur des systèmes de valeurs: pour un groupe donné, le désordre est ce qui perturbe l'agencement de son univers de vie, reposant sur des valeurs considérées comme évidentes. Dans une société hétérogène, composée de communautés différentes partageant le même environnement physique mais ne se référant pas au même système de valeurs, la notion et la sensation de désordre constituent plutôt la règle que l'exception.

Seule la concertation peut permettre de s'entendre sur les comportements à adopter ainsi que sur les valeurs et les normes indispensables au partage du même espace de vie. On sait que les préjugés entre les communautés s'estompent lorsque celles-ci tentent d'atteindre un objectif commun auquel elles accordent autant d'intérêt. Par définition, un espace de vie est un lieu dans lequel on peut se mouvoir, que ce soit pour y jouer ou tout simplement pour s'y sentir bien. Œuvrer ensemble pour créer ensemble un quartier dans lequel chacun peut circuler constitue un objectif commun, susceptible de concilier les significations différentes et parfois antagonistes données à l'espace physique, et qui peut, par conséquent, favoriser la cohésion sociale.



*Dans une commune rurale, une clôture séparait la partie de la pelouse où jouaient les jeunes et celle où se trouvaient des logements sociaux pour personnes âgées, créant ainsi une sorte de zone concentrationnaire. Elle a été remplacée par un banc tandis qu'un terrain de pétanque a été aménagé. Ceci a impulsé une nouvelle dynamique. En présentant son projet aux riverains, l'administration s'était assurée de leur implication. Cette initiative s'oppose à une démarche plus répandue et moins favorable, consistant à scinder les espaces publics.*

## **L'INTÉGRATION SOCIALE... UN CONCEPT MULTIDIMENSIONNEL**

Sur le plan de la relation entre le sport et l'intégration sociale, il convient de faire une distinction entre 'l'intégration dans le sport' et 'l'intégration par le sport'. Dans ce dernier cas, il s'agit de permettre, par la pratique sportive, une intégration sociale plus large. Comme le concept 'd'intégration sociale' est généralement utilisé sans nuances, il est difficile de déterminer si, et dans quelle mesure, la pratique d'un sport et d'activités physiques communes peut contribuer à l'intégration. On se limite habituellement aux formes les plus visibles d'intégration, en particulier l'intégration structurelle (De Knop & Elling, 2000). La participation dans le sport ne conduit pourtant pas immédiatement à une intégration socio-culturelle et socio-affective. En effet, ces deux dernières formes d'intégration impliquent une diminution des préjugés entre les groupes d'individus, un plus grand respect mutuel, un rapprochement entre les gens et la création de réseaux d'amitié mixtes.

## **SPORT, MOTRICITÉ ET INTÉGRATION SOCIALE... DES RELATIONS QUI NE VONT PAS DE SOI**

Le sport ne renforce pas forcément de manière positive l'intégration sociale au niveau local. Ce sont surtout des arguments théoriques qui ont été formulés et ce, en fonction d'une vision instrumentale et fonctionnelle du sport. Toutefois, ils ne sont pas toujours étayés par les projets concrets qui ont été initiés sur cette base. Comme souligné précédemment, ceci est dû non seulement au fait que le concept d'intégration sociale est utilisé de manière peu précise mais aussi au fait qu'il est extrêmement difficile d'évaluer l'impact de tels projets. En effet, il est important que l'impact exercé par le sport ait une certaine durée. On peut formuler la question dans les termes suivants: quelle est la 'dose' adéquate de sport qui doit être administrée, et pendant combien de temps, pour qu'il y ait un accroissement de la cohésion sociale? Pour le dire encore autrement: nous avons besoin de mieux comprendre la relation entre la *condition nécessaire* (pratiquer ensemble du sport et des activités physiques) et les *conditions suffisantes* (celles qui permettent d'atteindre et de conserver les résultats souhaités).

## **TENTATIVE D'IDENTIFICATION DES CONDITIONS SUFFISANTES**

Les initiatives visant à favoriser l'intégration sociale dans les quartiers font généralement l'objet d'une approche négative. On cherche surtout à savoir si elles sont en mesure de remédier aux principaux problèmes auxquels sont confrontés les quartiers et les communautés locales.

Nous avons énuméré ci-dessous un certain nombre de phénomènes susceptibles de perturber l'intégration dans les communautés locales et pour lesquels l'aménagement d'espaces permettant une pratique sportive commune pourrait s'avérer un facteur positif. Nous formulons également les principaux constats qui ont été faits à ce sujet:


### ***Sport et délinquance/vandalisme***

- On se montre généralement trop optimiste quant aux effets d'un développement de la pratique des sports et des jeux au niveau local parce que l'on part d'une conception trop restrictive du phénomène complexe de la délinquance et de la déviance (des jeunes).
- Les programmes qui paraissent avoir le plus de chances d'impliquer des groupes à risque dans le projet sont ceux qui sont basés sur le travail de rue et qui partent de la base pour développer des leaderships locaux.
- C'est lorsqu'il s'inscrit dans un cadre visant à un épanouissement personnel et social plus large que le sport semble être le plus efficace.

### ***Sport, chômage et revitalisation de quartiers***


- Peu d'études ont été consacrées au potentiel régénérateur des investissements axés sur le sport, ni à leurs effets à long terme pour les communautés locales.
- L'organisation d'activités sportives locales représente aussi un moyen de développer des capacités de leadership, ce qui renforce l'image de soi et la confiance en soi. Sans qualifications professionnelles complémentaires, cet élément ne suffit cependant pas à améliorer la condition des jeunes sans emploi.

---

 *La gestion du sport de quartier constitue un système visant à organiser des activités sportives dans différents quartiers d'une ville. Des jeunes difficilement éduqués et en situation d'échec scolaire sont ainsi repêchés et reçoivent une aide financière pour participer à un stage sportif à l'issue duquel ils se voient décerner un diplôme pouvant être valorisé. On leur propose ainsi des possibilités de loisirs qui leur ouvrent des perspectives d'emploi.*

- La pratique sportive peut donner l'occasion de s'intégrer dans de nouveaux réseaux qui peuvent, à leur tour, faciliter l'accès au marché de l'emploi.
- Dans les quartiers difficiles, il faut que l'offre d'activités sportives se combine à des possibilités d'acquérir des compétences plus orientées vers le marché de l'emploi. Le sport peut ainsi contribuer indirectement à l'amélioration des perspectives d'emploi, à la résorption du chômage et au renforcement de la cohésion sociale.


---

 *Une association centrée sur la formation par le travail et la réinsertion professionnelle a animé un projet dans lequel des jeunes ont aménagé des espaces collectifs. Parmi les constats dressés par les responsables, il faut épingler le fait que les jeunes ont adopté une attitude respectueuse des lieux qui leur appartenaient et qui n'ont pu exister que grâce à eux.*

### ***Développement d'un quartier et bénévolat dans le domaine du sport***

- Comme le sport est auréolé d'un certain prestige, le bénévolat sportif constitue un vecteur susceptible d'améliorer l'image de soi et la cohésion sociale.

---

 *Une ville de moyenne importance a donné à un groupe de jeunes immigrés la responsabilité d'organiser des activités sportives sur une plaine de jeux. Ce projet fonctionne bien et renforce la cohésion sociale dans le quartier.*

- Comme les projets ayant le plus de chances de réussir sont ceux qui s'inscrivent dans la durée et qui sont organisés localement, il convient de susciter un sentiment d'appropriation et de responsabilisation (*'empowerment'*). C'est à cette condition que la continuité des initiatives pourra être garantie.



*La continuité de la politique suivie est l'élément clé. D'excellents projets voient le jour mais ils doivent chaque fois être interrompus en raison de leur caractère provisoire. Mener des projets n'a de sens que si cela ouvre la voie à des mesures stratégiques ayant un ancrage plus structurel. Il est et reste nécessaire de poursuivre les projets et les concepts prometteurs, en définissant une politique à deux vitesses, axée à la fois sur le court et le long terme. Le lancement de projets qui doivent ensuite être interrompus constitue une source d'amertume et d'insatisfaction pour la population.*

- Une approche du haut vers le bas (*'top down'*) exerce des effets négatifs sur le recrutement et la motivation des bénévoles. Les motivations qui se cachent derrière les initiatives doivent également être clarifiées.
- Les projets qui partent de la base et qui prolongent des initiatives et des réseaux existants favorisent leur appropriation par les participants et la responsabilisation de ces derniers. L'intégration du sport dans des initiatives qui ont déjà contribué positivement à la vie du quartier augmente sensiblement les chances de voir le sport renforcer la cohésion sociale.



*Un réseau de volontariat existe dans plusieurs communes et il est possible d'y intégrer les clubs sportifs. Le 'Viscomputer' (Vrijwilligers Informatie Systeem) en est un excellent exemple. Il faut synchroniser l'offre et la demande du public.*

- Même si les initiatives doivent être organisées à l'échelon local, il est irréaliste de penser qu'elles pourront subsister sans assistance professionnelle. Il faut donc prévoir des possibilités en ce sens.

## ***Sport et minorités ethniques***

- Des obstacles structurels entravent la participation et l'intégration, surtout au niveau des jeunes filles et des femmes, en fonction des conceptions culturelles et religieuses.



*Il faut tenir compte du fait que les associations autochtones et allochtones présentent parfois des structures organisationnelles différentes. Cela complique alors la recherche de contacts et la coordination des activités.*

- On ne connaît pas assez les différences existant au sein et entre les communautés ethniques. Il en résulte un 'faux universalisme' qui consiste à traiter tout le monde de la même manière, sans sensibilité pour les différences culturelles.
- Il est préférable que les initiatives locales soient basées sur des traditions locales et s'enracinent dans celles-ci.
- Les programmes qui sont spécifiquement axés sur les minorités ethniques doivent préciser plus clairement ce que l'on est en droit d'attendre de ces initiatives. Ces objectifs doivent faire l'objet d'une consultation préalable avec les quartiers concernés.

## ***Sport et revalorisation écologique de quartiers***

- Les équipements sportifs peuvent apporter une contribution importante à la revalorisation des infrastructures matérielles des communautés locales et, par conséquent, influencer positivement la perception du quartier.



*A partir d'un terrain vague situé derrière une cité, des jeunes ont progressivement agencé le milieu afin de le transformer en espace de pratiques sportives. Occupé par ceux qui l'ont construit, ce dernier est respecté.*

- L'entretien d'équipements insuffisamment utilisés et les améliorations qui peuvent en résulter pour la pratique des loisirs peuvent accroître la qualité de la vie dans le quartier.



## **CONDITIONS DE DÉVELOPPEMENT PROPOSÉES PAR LE GROUPE DE TRAVAIL**

Les recommandations du groupe de pilotage présentent un étroit parallélisme avec ce qui est proposé sur un plan international et proposent de prendre en considération deux éléments principaux: l'aménagement de l'espace physique ou du cadre de vie et le développement de l'aspect ludique des activités physiques et sportives. Détaillons-les.

*En ce qui concerne l'intérêt du sport pour la cohésion sociale, les personnes-ressources ont été invitées à se prononcer sur la façon dont leur secteur (pouvoirs publics, secteur non marchand, enseignement ou entreprise) pouvait contribuer à rencontrer deux des propositions formulées par le groupe de travail:*

- Afin de renforcer l'intégration sociale au niveau local par le sport et le jeu, il convient en premier lieu d'aménager l'espace physique ou le cadre de vie de manière à y permettre une activité physique quotidienne*
- L'encouragement du sport et du jeu au niveau local doit davantage mettre l'accent sur l'aspect ludique que sur l'aspect sportif. Le jeu peut se transformer en sport, mais la priorité est l'aménagement d'un quartier où les habitants peuvent être physiquement actifs, ensemble et de manière ludique. La mission des personnes-ressources consistait à réagir, à fournir un feedback, des opinions, des suggestions, des critiques, à partager des expériences concluantes ou décevantes, à apporter des solutions, à imaginer des pistes d'actions. Les propositions furent abordées séparément.*

- 1. Afin de renforcer l'intégration sociale au niveau local par le sport et le jeu, il convient en premier lieu d'aménager l'espace physique ou le cadre de vie de manière à y permettre une activité physique quotidienne.**
  - *Création d'un environnement auquel chacun peut donner une signification: une plaine de jeux pour les jeunes doit aussi pouvoir être perçue comme un lieu de rencontre pour les seniors.*



*Grâce à des fonds européens réservés au renforcement de la cohésion sociale dans les quartiers, des bâtiments peuvent être transformés judicieusement en infrastructures sportives. A titre d'exemples, un ancien site industriel est devenu un espace de sports et de loisirs tandis qu'une aile inutilisée d'un centre sportif communal a été aménagée en centre de fitness. Outre l'amélioration de l'environnement, ces opérations ont contribué au développement d'une vie sociale au sein des quartiers concernés. Lorsque les habitants bénéficient en plus de conditions d'accès privilégiées, il ne fait nul doute que les investissements deviennent rentables dans le sens humain du terme.*



*Avec un peu d'imagination, créer un parcours vita bien adapté permet d'inciter les habitants à pratiquer régulièrement et de manière autonome. Il serait également possible de le rendre accessible à des équipes mixtes composées d'une personne handicapée et d'une personne valide.*

- *Urbanisme*: l'aménagement de l'environnement matériel doit partir d'une 'vision de la mobilité'.
- *L'aménagement urbain doit prévoir la création de chemins à l'intérieur des quartiers d'habitation*: à l'image des chemins de halage et des pistes cyclables le long des cours d'eau, ils créent un environnement qui permet aux gens de se déplacer en sécurité.



*On peut aussi réaliser des voies d'accès et des passages exclusivement réservés aux piétons, aux cyclistes, et interdits aux automobilistes, qui permettent des déplacements très rapides dans la ville.*

- *Optimisation de l'utilisation des espaces existants*: un nombre non négligeable d'infrastructures ne sont pas accessibles à tout le monde (par exemple, des infrastructures sportives dans des écoles).



*En adaptant ses horaires et en ouvrant ses portes, l'école peut favoriser le sport intergénérationnel. Ainsi, les cours d'éducation physique des rhétoriciens d'un établissement secondaire sont programmés le lundi matin et le vendredi après-midi. Ceci permet aux anciens élèves qui le souhaitent de venir y participer. Les parents et amis pourraient aussi être invités.*



*Lorsque l'espace manque comme dans certaines grandes villes, des initiatives originales peuvent contribuer à créer des aires de jeux de plein air. Dans la banlieue bruxelloise, le terrain de football inutilisé d'un complexe scolaire a été transformé en une surface synthétique grâce à des fonds régionaux. Depuis lors, cette infrastructure est utilisée par les élèves durant la journée et par les associations locales et les habitants du quartier en dehors des heures scolaires.*



*Il conviendrait d'assurer la rentabilité des salles de sport traditionnelles en recherchant une utilisation plus rationnelle, en y développant des activités durant les heures creuses, destinées à certaines catégories de personnes (seniors, chômeurs et minimexés, femmes au foyer, etc.). Dans le même ordre d'idée, une réflexion devrait être menée afin de garantir la cohérence des nouveaux projets de construction. A cet égard, il serait notamment intéressant de:*

- conseiller les architectes et autres concepteurs de projets de façon systématique, sans pour autant brider leur créativité (salle type, check-lists, codification, modèles de cahier des charges, etc.).*
- favoriser une meilleure utilisation de l'espace disponible, en privilégiant par exemple les bâtiments de forme carrée plutôt que rectangulaire;*
- éviter de construire des salles de sport trop orientées vers la pratique d'une seule discipline, laquelle n'aura peut-être plus le même succès à l'horizon 2010.*

- › Entretien régulier: il faut toujours être très attentif à la qualité de l'infrastructure de base et veiller à bien l'entretenir.*
- › Equipements de base: dans les quartiers, il convient de privilégier les infrastructures 'légères' aux infrastructures spécialisées.*



*Il faut éviter de 'sur-aménager' les espaces publics. La préférence doit être accordée à une infrastructure polyvalente ainsi qu'aux espaces qui se prêtent 'spontanément' aux déplacements. Il faut veiller à ce que chacun puisse utiliser un espace de manière 'créative'.*

- *Suppression des obstacles à la mobilité:* l'espace doit être aménagé de manière à faciliter autant que possible les déplacements quotidiens, par exemple pour aller faire ses courses.
  
- 2. En deuxième lieu, l'accent doit être mis sur le jeu davantage que sur le sport. Certes, le jeu peut prendre un caractère sportif, mais la priorité doit consister à aménager un quartier dans lequel les habitants peuvent jouer ensemble.**
  
- *Ancrage central et visibilité:* des jeux et des sports visibles pour le public sont aussi un incitant à s'impliquer passivement dans le sport.
  
- *Mettre l'accent sur le jeu:* c'est le caractère ludique du sport et du jeu qui doit constamment primer.
  
- *Simplicité:* il faut viser des activités qui peuvent être reproduites moyennant un minimum d'efforts supplémentaires.
  
- *Initiatives multiples:* il faut prévoir des activités pour tous les publics ciblés.
  
- *Subordonner la performance au plaisir:* il est conseillé d'adapter les règles et les activités de manière à maximaliser le plaisir du jeu.
  
- *Souci des différences culturelles:* il faut s'adapter à la demande et aux spécificités culturelles.



*Une journée sportive exclusivement réservée à la gent féminine, exploitant des infrastructures scolaires sans distinction du réseau d'enseignement, a été l'occasion de faire découvrir à un public de tous âges, des activités telles que la danse, le trampoline, le hip-hop,... Suite à cette expérience, de nombreuses demandes ont afflué afin de susciter la création d'un programme permanent.*



*A l'initiative des Offices Municipaux du Sport en France, une association européenne du sport est en train de voir le jour. Son but consiste à faire comprendre aux citoyens européens que le sport ne constitue pas une finalité mais bien un outil, un moyen de développement de l'individu et de la société.*

**3. En troisième lieu, les initiatives qui naissent de la base doivent bénéficier d'un appui suffisant grâce à une collaboration avec des instances et des autorités existantes.**

- *Ancrage local des clubs sportifs*: il faut une bonne collaboration entre le sport de quartier et les clubs sportifs (p. ex., de grands clubs se chargent d'assurer une représentation locale).
- *Encadrement professionnel*: il faut des animateurs compétents.
- *Importance du bénévolat*: il faut soutenir correctement les bénévoles qui souvent sont déjà extrêmement sollicités.
- *Coordination locale*: une collaboration optimale entre les travailleurs de rue, les organisations allochtones et autochtones et les fonctionnaires chargés du sport est indispensable.
- *Cadre plus large*: le sport doit s'insérer dans d'autres activités.



*Dans une petite commune, le fonctionnaire chargé du sport et de la culture et le travailleur social ont été regroupés dans un même local. Ils peuvent ainsi se familiariser avec leurs stratégies, leurs priorités et leurs terrains d'action respectifs.*

- *Transfert d'expertise*: l'expertise qui a pu être accumulée (ce qui marche) peut servir de base à l'élaboration de guides méthodologiques dont d'autres intervenants pourront s'inspirer.

## QUELQUES QUESTIONS ESSENTIELLES

Les propositions énumérées ci-dessus visent à exploiter le sport pour renforcer l'intégration sociale et résoudre certains problèmes qui se posent dans un quartier. Elles font clairement apparaître que les effets induits par le sport sont plutôt indirects que directs. Pour exercer une fonction de catalyseur dans le cadre des processus qui favorisent l'intégration sociale, les activités sportives doivent être intimement liées à d'autres initiatives locales, se servir des traditions existantes, être attentives aux sensibilités culturelles et donner aux habitants du quartier un sentiment de responsabilisation et de contrôle.

- Cela signifie-t-il que la pratique du sport et du jeu (condition nécessaire) doit être une composante d'initiatives de développement du quartier (condition suffisante) pour pouvoir contribuer à l'intégration sociale?
- Au plan international, le développement du quartier – avec les équipements de sport et de jeu – semble être une alternative importante à la programmation de possibilités de détente classiques. Cela signifie-t-il que le développement du quartier doit associer les habitants aux décisions qui impliquent de profonds changements non seulement pour le quartier mais aussi pour l'existence des habitants eux-mêmes?
- Cela signifie-t-il qu'il faut associer les habitants aux processus de responsabilisation individuelle et de changement du quartier? Cela implique-t-il que les sujets abordés doivent être relativement larges et ne pas se focaliser sur le sport au sens restreint? Pour réussir, il faut tenir compte du fait que différents intervenants (*stakeholders*) ayant des intérêts divers sont concernés.

Dans les sociétés post-modernes faisant partie d'un monde de plus en plus global, l'hétérogénéité tend à augmenter. Il en résulte une différenciation sociale et ethnique des lieux de vie et des communautés ainsi qu'une grande diversité dans la perception de l'espace public du quartier. La création d'un espace d'activités sportives et ludiques par le quartier lui-même, dans un cadre plus large de développement (au point de vue de l'économie, de l'infrastructure, de l'urbanisme, de l'écologie,...) est sans doute de nature à favoriser la cohésion et l'intégration sociale: non seulement les habitants du quartier pratiquent ensemble des sports et des jeux, mais ils apprennent aussi à respecter les différences culturelles. A long terme, cela entraîne un enrichissement et un élargissement de leurs réseaux d'amitié et de leurs réseaux primaires.



### **> Thème 2**

## **Amélioration de l'accessibilité aux pratiques sportives**

*En 2010, l'accessibilité aux activités physiques et sportives sera considérablement améliorée grâce à une synergie de tous les acteurs de la société*

### **DÉFINITION DES CONCEPTS**

L'accessibilité au sport concerne les opportunités offertes aux individus de s'engager dans une pratique régulière. Il s'agit d'un concept multidimensionnel comportant, selon De Waele, Husting, Haller, Sanchez et Thibaut (2001), des aspects psychosociaux et des aspects matériels. L'accessibilité dépend d'une multitude de paramètres parmi lesquels figurent notamment les moyens financiers, la mobilité, la gestion du temps, ... Nous aurons l'occasion de les passer en revue dans la suite du texte.

Par “acteurs de la société”, nous considérons les institutions et structures officielles, le monde de l’entreprise, le monde associatif ainsi que les individus. Tous ces acteurs interviennent dans l’organisation de la pratique des activités physiques et sportives de l’ensemble de la population. En modifiant des règlements, en adoptant certains principes directeurs, la plupart d’entre eux pourraient favoriser et encourager l’accès de tous les citoyens au sport. Par ailleurs, ils seraient en mesure de fixer les modalités et limites de l’intervention des pouvoirs publics.

La synergie se réfère à l’idée que, conjuguant leurs efforts, les acteurs de la société pourraient contribuer à la mise en place d’une politique sportive cohérente et axée sur le long terme. Notre ambition consiste à identifier les pistes que la société pourrait suivre afin de faciliter l’accès au sport en tenant compte, notamment, des aspirations et caractéristiques de différents groupes généralement défavorisés en cette matière.

### **EN QUOI LE CHOIX DE L’ACCESSIBILITÉ AUX ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES EST-IL PERTINENT ?**

Les responsables politiques s’avèrent de plus en plus sensibles aux effets préventifs du sport et de l’activité physique sur la santé et les problématiques sociales ainsi qu’à leurs effets positifs sur la qualité de vie. Un consensus international s’est dégagé sur la nécessité de rendre le sport accessible à tous les citoyens, sans discrimination, et d’assurer la promotion d’une pratique régulière dans l’ensemble de la population. Dès 1978, dans sa Charte internationale de l’éducation physique et du sport, l’UNESCO recommandait à tous ses membres d’offrir à leurs habitants toutes les possibilités de pratiquer le sport, d’améliorer leur condition physique et de parvenir au niveau de performance sportive correspondant à leurs dons. Le droit de tout être humain “*de pratiquer le sport dans des conditions exemptes de tout type de discrimination fondée sur la religion, la race, le sexe, les opinions politiques ou la position sociale*” fut inscrit dans la Charte européenne du sport en 1992. En Belgique, ces objectifs apparaissent régulièrement dans les projets communautaires et au niveau local.





## PROBLÉMATIQUE

Malgré ces objectifs égalitaires, force est de constater que, pour des raisons personnelles ou indépendantes de sa volonté, l'ensemble de la population n'a pas accès à la pratique des activités physiques et sportives. En Belgique comme à l'étranger, nombre de publications soulignent ainsi l'existence de disparités parfois criantes dans ce domaine entre différents groupes de la société contemporaine (Bodson et al., 1997; De Knop & Elling, 2000; De Waele et al., 2001; Hillary Commission, 1999). Parmi ces groupes sont généralement répertoriés: les immigrés ou les membres de minorités ethniques, les femmes, les handicapés, les défavorisés, les personnes âgées, les homosexuels, les malades du Sida, les adolescents, les non-sportifs, les travailleurs.

Invariablement, une liste d'obstacles et de freins à l'accessibilité de ces groupes à la pratique et à l'engagement dans des responsabilités sportives est énoncée. Nous en proposons une synthèse ci-dessous:

- Manque de temps (travail, famille, autres loisirs, ...).
- Coût financier (cotisation, cours, déplacements, équipement de base ou adapté, activités sociales associées, ...).
- Déplacement difficile (éloignement, absence de véhicule personnel, sécurité liée au trafic, sécurité liée à la délinquance, ...).
- Disponibilité des infrastructures (manque d'infrastructure, difficultés de location pour le niveau de pratique considéré, horaires incompatibles, ...).
- Qualité des infrastructures (accès aux installations, adaptation aux besoins, entretien, sécurité, matériel inadapté).
- Disponibilité des structures d'accueil (absence de programmes souhaités, surnombre, objectifs inadéquats, qualité de gestion, ...).
- Manque d'information (à propos des activités existantes, des lieux, horaires et ressources nécessaires).
- Concurrence avec des loisirs passifs.

- Adaptation des activités proposées (forme compétitive des activités, exigences trop élevées, rigueur, manque de souplesse, mixité, problème d'identité culturelle, formes de rejet, ...).
- Absence d'intervenants compétents (méconnaissance du public, objectifs inadéquats, disponibilité, ...) ou pertinents (prédominance de responsables masculins, ...).
- Représentations de la pratique sportive chez l'individu et dans son entourage (existence d'idées préconçues, de tabous, d'habitudes et de principes "sociaux", problème de perception de compétence, manque de soutien social, ...).

### **ACTIONS ENTREPRISES AFIN DE FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ AUX ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES**

De nombreuses initiatives ont déjà été prises en Belgique afin de favoriser l'accès au sport à des groupes qui en sont généralement écartés. Ces actions sont placées sous la responsabilité d'opérateurs très diversifiés agissant le plus souvent au niveau local et sans réelles interrelations. Certaines présentent un caractère spécifique dans le sens où leur but consiste à favoriser la pratique sportive. D'autres s'intègrent à des projets utilisant cette dernière comme moyen d'amélioration du lien social ou de la qualité de vie.

De Knop et Elling (2000) ont passé en revue plusieurs opérations menées en Flandre et aux Pays-Bas dans le cadre de l'intégration des immigrés. La Fondation Roi Baudouin a ainsi été identifiée comme l'une des institutions les plus actives en matière d'accessibilité des allochtones aux activités sportives. A travers les programmes "Jeunesse et sport", "Les clubs reconnaissent la couleur", "Sport de quartier", de nombreuses opportunités de pratique ont ainsi été offertes aux jeunes immigrés. Ces initiatives ont permis à des communes, des clubs sportifs et fédérations, des écoles, des associations de jeunes ou des comités de quartier de prendre une part active dans le développement de la pratique.



La Fondation gère en son sein le Fonds Nike destiné à soutenir des projets axés sur des jeunes et utilisant le sport comme “catalyseur de cohésion sociale”. Son but consiste à apporter son aide à des initiatives impliquant des jeunes appartenant à des groupes minoritaires, souffrant de handicaps, originaires de milieux ou de quartiers défavorisés.

En Communauté française, les communes peuvent bénéficier d'un soutien dans le cadre des contrats de quartier, destinés à la mise sur pied d'actions visant à faciliter l'intégration de groupes défavorisés et la lutte contre le racisme, tant dans le domaine culturel que sportif. Parmi les initiatives existantes figure notamment la transformation de deux centres sportifs (Anderlecht et Liège) situés dans des quartiers difficiles. L'aménagement des infrastructures existantes a permis de leur donner une vocation plus spécifiquement orientée vers l'accueil des jeunes dans différents domaines en plus du sport (Clearing House, 1998). Depuis 1995, la Région wallonne a également développé un programme offrant aux communes des aides complémentaires dans la réalisation de petites infrastructures sociales de quartier et la formation d'animateurs sportifs de quartier (Cellule d'Intégration sociale du Ministère de la Région Wallonne, 1996). Brohez (1996) a présenté les interventions de la Région de Bruxelles-Capitale dans les mêmes secteurs.

Un recensement exhaustif des actions visant à promouvoir l'accès au sport constitue une tâche particulièrement ardue en raison de la multiplicité des structures organisationnelles, de la diversité des publics concernés et du manque de publicité qui entoure parfois ces opérations. Dans la plupart des villes et communes, si le projet politique comporte ainsi généralement un chapitre consacré au sport, les mesures concrètes mises en place sur le terrain ne sont pas toujours aussi aisées à identifier. L'accès au sport a fait l'objet d'un réel programme dans certaines provinces ou villes wallonnes. Les moyens considérables consacrés à la dynamisation du sport à Charleroi en constituent un exemple éclairant.

Sur un plan strictement local, l'accessibilité au sport pour tous est également prise en charge par de multiples associations, suite à l'investissement personnel de quelques passionnés. Le Football Club Atlas à Bruxelles, l'asbl Cocktail-Longdoz à Liège, Citycoaching à Gand en constituent des exemples bien connus.

Dans les différentes parties du pays, d'autres démarches et réflexions sont en cours: promotion des actions à entamer afin de favoriser l'accès du sport aux femmes, amélioration des conditions d'accès pour les handicapés, modification des plannings d'occupation des infrastructures, aménagement des horaires de travail, ... Sous la pression de structures internationales, un cadre légal tend progressivement à se mettre en place en Belgique. Les actions de l'International Women Group portant sur l'accès des femmes au sport illustrent ce phénomène. Par ailleurs, des associations de défense ou d'aide des citoyens s'organisent et montent au créneau pour faire valoir leurs droits.

En matière d'accessibilité aux sports, le paysage actuel peut se comparer à une mosaïque en perpétuelle effervescence. En effet, des projets et activités fleurissent au gré des motivations d'associations, d'institutions ou de particuliers. Quatre structures principales peuvent jouer un rôle prépondérant dans l'amélioration des conditions d'accessibilité au sport: (1) l'école, quel qu'en soit le niveau et l'orientation, (2) le sport organisé dans lequel clubs et fédérations doivent travailler de concert, (3) le secteur associatif non sportif dans lequel se retrouvent des mouvements de jeunesse et des associations culturelles, (4) les autorités locales susceptibles de toucher directement les citoyens et d'agir en tant qu'organisateur, coordinateur et organe d'information. Si l'on considère leur influence dans la répartition du temps dont disposent les travailleurs, les entreprises et, plus globalement, les employeurs, semblent également pouvoir être considérés comme parties prenantes.

Il paraît évident qu'une action d'ensemble ne peut être suivie que si des lignes de conduite claires et des objectifs opérationnels ont été fixés. A l'instar de la "Taskforce on Sport, Fitness and Leisure" créée par le gouvernement néo-zélandais, ceci impliquerait la mise sur pied d'une large consultation publique autour d'un projet fédérateur impliquant tous les acteurs concernés (Hillary Commission, 2000).

Un élément déterminant pour le succès de ce type d'entreprise réside dans la mise à disposition d'un budget approprié. S'il s'avère important que les pouvoirs publics interviennent financièrement, notamment en matière d'infra-



structures, les participants devraient également s'impliquer. Le subventionnement devrait être lié à l'existence de projets respectant des critères de qualité tant sur le plan du management que de l'intégration à un programme global.

Un critère de succès régulièrement mis en exergue par les praticiens concerne l'implication des participants dans le processus de prise de décision relatif au choix des activités et des modalités d'organisation. Parmi les recommandations habituelles figurent également l'engagement des usagers dans la gestion des activités et l'existence, chez les différents acteurs concernés, d'une volonté indéfectible de se mobiliser.

De nombreuses publications belges et étrangères proposent des recommandations pratiques ou des suggestions destinées à promouvoir l'accès au sport (De Knop, De Martelaer, Theeboom, Van Engeland & Van Puymbroeck, 1994; Groupe de Travail International sur les Femmes et le Sport, 2002; Knops, 1995; Mills, 1998; Unité régionale de loisir et sport de Québec, 2001). Compte tenu de la spécificité de notre pays, il semblait important de recueillir les propositions de personnalités nationales.

## **CONDITIONS DE DÉVELOPPEMENT IDENTIFIÉES PAR LE GROUPE DE TRAVAIL**

### *Principes de base*

Ils concernent deux aspects fondamentaux portant sur le produit offert, d'une part, sur ceux qui le proposent, d'autre part.

#### **1. Condition de base pour promouvoir l'accessibilité: offrir des activités appropriées**

- Le produit proposé doit être clairement défini, il doit répondre aux aspirations du public cible.
- Les modalités d'organisation doivent respecter des critères de qualité.
- Le coût de la participation doit être calculé en tenant compte des moyens de la population concernée.

- Les activités devraient être programmées dans l'environnement de vie proche.
- Le contenu des activités doit tenir compte de la diversité des intérêts des participants.

## **2. Implication pour les différents acteurs: améliorer la coordination**

- La commune doit devenir la plaque tournante afin de solliciter les ressources disponibles sur son territoire.
- Les clubs sportifs doivent s'ouvrir à des publics inhabituels.
- Les établissements d'enseignement doivent devenir les partenaires privilégiés des initiatives publiques et privées.
- Le secteur socioculturel et ses associations locales doivent s'intégrer au mouvement sportif et solliciter des partenariats.
- Les employeurs doivent être impliqués soit comme partenaires, soit comme (co)organisateur.

*Les deux propositions soumises successivement aux personnes-ressources dans le cadre du second thème ont directement été tirées des principes de base décrits par le groupe de travail:*

- *On a mis en évidence que l'amélioration de l'accessibilité au sport nécessiterait la programmation d'activités diversifiées, de qualité, répondant aux aspirations du public, ayant un coût adapté et se déroulant dans l'environnement proche.*
- *On a mis en évidence que l'amélioration de l'accessibilité au sport nécessiterait une meilleure coordination entre les différents acteurs de la société.*

### **Actions possibles identifiées**

Nous les avons classées en trois catégories et les soumettons à la réflexion. Comme l'illustre la diversité des propositions formulées par les personnes-ressources, cette liste peut encore être complétée.

**1. Initiatives publiques - privées**

- *Combinaison des subsides "privés-publics" et "locaux – centraux"*: il importe que les ressources puissent être combinées afin de rentabiliser les efforts entrepris.
- *Obtention du soutien de tous les ministères (santé publique, intégration sociale,...)*: des décisions politiques cohérentes sont nécessaires afin d'envisager une programmation globale.



*Les enfants de demandeurs d'asile ne peuvent pas s'inscrire*

*faute d'avoir les documents nécessaires (carte d'identité, assurance).*

*Les pouvoirs publics locaux peuvent remédier à ce problème.*

- *Décentralisation de l'initiative publique (subsidiation) et privée (fédérations sportives)*: le niveau de décision principal devrait se situer sur un plan local dans le sens où c'est là que s'opèrent les interventions et s'identifient les besoins des citoyens.
- *Désignation de l'autorité communale reconnue comme plaque tournante*: les services des sports et/ou les Conseils des sports communaux représenteraient les interlocuteurs privilégiés en matière de coordination à grande échelle des interventions des pouvoirs publics pour toute question sportive.
- *Stimulation du mouvement à tous les niveaux de décision*: l'accessibilité aux sports doit faire l'objet d'une attention permanente, devenir un projet "national" et concerner les multiples facettes de la vie sociale (famille, école, milieu du travail, loisirs,...).



*Le 'Contrat Sport Jeunes' (Jeugd sportcontract) des autorités flamandes*

*permet à des écoles, des clubs sportifs et des communes de faire*

*subsidiar tout accord de coopération. Cette combinaison doit être*

*élargie et ne pas se limiter aux clubs structurés parce que beaucoup*

*de candidats restent à l'écart.*

- *Définition des politiques d'action des différents acteurs*: les différentes catégories d'acteurs devraient identifier leurs ressources, objectifs et compétences afin de mettre au point des stratégies communes.

- *Vérification de la volonté de synergie des différents acteurs*: il est important que chacun s'engage à collaborer.
- *Mise sur pied d'un organisme de coordination qui assure un suivi*: sans coordination des initiatives prises à tous les niveaux en matière d'actions, d'infrastructures et de réglementation, il est utopique d'espérer que la situation actuelle évolue favorablement.
- *Information du public et promotion à grande échelle de l'activité physique*: chaque personne devrait pouvoir obtenir aisément des indications claires à propos des ressources disponibles et adaptées à ses attentes sur l'ensemble du territoire, quel que soit l'acteur concerné.
- *Création d'une structure chargée de coordonner le sport pour tous*: l'accueil des pratiquants animés par d'autres motivations que la compétition et qui souhaitent simplement découvrir des "nouveaux" sports ou participer à des activités multisports devrait être systématisé.
- *Exploitation des actions mises en place par les fédérations sportives*: le mouvement sportif devrait bénéficier de plus d'opportunités pour s'intégrer dans les activités d'autres secteurs de la société (enseignement, monde du travail, ...).
- *Contribution du haut niveau dans le financement du sport pour tous*: bénéficiant de ressources plus facilement disponibles, une part des opérations financières concrétisées dans le sport professionnel devrait être consacrée au financement des actions permettant au plus grand nombre de citoyens de pratiquer à leur niveau.

## **2. Coordination horizontale**

- *Généralisation des structures communales de coordination du sport*: chaque commune devrait disposer d'un service des sports mettant ses moyens à la disposition du public. Des Conseils des sports devraient également être créés dans les communes où ils n'existent pas encore. Les acteurs publics et privés locaux qui en feraient partie seraient chargés de définir et de faire appliquer la politique sportive élaborée en fonction d'un projet collectif respectant les recommandations "nationales" et les caractéristiques locales. Une charte locale du sport devrait être édictée et constituer le guide de référence pour les actions mises sur pied en matière de sport.



- › *Animation de la coordination*: cette tâche devrait être confiée à des professionnels qui seraient chargés de développer des synergies entre les acteurs locaux.
- › *Coordination de la gestion des infrastructures au niveau local*: l'utilisation des infrastructures et ressources disponibles doit être envisagée dans un souci d'équité afin de ne pas pénaliser un groupe particulier et leur accès doit être facilité (transports en commun, prix, horaires).
- › *Aménagement des infrastructures*: pour permettre l'accueil de groupes particuliers, il est indispensable de programmer des modifications substantielles (rampes d'accès pour les handicapés, garderies, équipement mis à jour, sécurité, propreté, ...).



---

*Par des choix raisonnés, les pouvoirs publics peuvent favoriser l'accessibilité au sport. Cela va de la construction de piscines avec vitres teintées pour la population musulmane à l'aménagement de pistes cyclables, en passant par la réalisation de rampes d'accès et autres aménagements à l'intention des personnes handicapées. En outre, pourquoi ne pas étendre le concept de "passeport sport" et donner à ses détenteurs le droit d'emprunter gratuitement les transports en commun par exemple?*



---

*L'accessibilité physique des espaces publics doit être pensée pour les handicapés. Si la situation est relativement acceptable pour les handicapés moteurs, elle est beaucoup plus difficile pour les personnes atteintes d'un handicap visuel ou mental. Dans une plaine de jeux, on a ainsi fait l'effort de placer un engin qui leur est physiquement accessible (sorte de balançoire avec hamac). Des entreprises et Internet fournissent d'autres sources d'inspiration. Aux Pays-Bas, il y a davantage d'entreprises qui ont une expérience dans ce domaine. Il existe une check-list complète indiquant la largeur des portes, la déclivité des plans inclinés,... dont on pourrait par exemple tenir compte pour aménager un nouveau quartier. Une liste similaire existe aussi pour les handicapés de la vue et les handicapés mentaux.*

- *Développement de cellules Infosport locales*: la promotion des activités sportives existantes auprès des citoyens est tout aussi fondamentale que l'identification de leurs besoins et l'échange des informations entre les différents acteurs en vue de rentabiliser les ressources mises en jeu.



*L'établissement d'un cadastre des offres d'accueil extrascolaire représente sans nul doute un projet prometteur et particulièrement représentatif de la coordination qui devrait dépasser le seul monde des acteurs sportifs. En effet, l'idée consiste évidemment à aboutir à une meilleure synergie entre les garderies et les associations sportives locales.*



*Le partenariat entre les associations oeuvrant au sein d'une commune constitue un objectif à atteindre. Il permet de centraliser toutes les ressources et moyens utilisables pour mettre sur pied des activités physiques. Le matériel disponible est répertorié et un inventaire peut être dressé. Mis à la disposition des organisateurs potentiels, celui-ci devient un outil providentiel permettant de faire des économies substantielles et de diversifier les projets.*



*Mettre en service des navettes de bus reliant les piscines ou les centres sportifs de manière à ce que les personnes intéressées puissent embarquer à différents endroits de la ville. Les amateurs de sport pourraient ainsi passer plus facilement d'une discipline ou d'une activité sportive à l'autre.*



*Afin de permettre aux enfants de fréquenter la piscine de la commune voisine, des bus communaux sont mis gratuitement en service le dimanche.*

- *Ecoles communales de sport*: une "culture sportive" pourrait être développée chez les habitants en offrant aux jeunes, dans les infrastructures scolaires de tous les réseaux mais en dehors des périodes dédiées à la formation obligatoire, une formation motrice et multisports, complémentaire à l'éducation physique scolaire et impliquant les ressources disponibles au niveau local (coordination entre les professeurs d'éducation physique, les clubs sportifs locaux et le service des sports communal).

- *Collaboration du secteur sportif avec l'enseignement et le culturel*: il est fondamental que les activités organisées sur un plan local s'inscrivent dans le cadre d'un projet collectif qui respecte la spécificité du contexte particulier de vie.



*Création d'un comité de quartier "Sports et Jeux" chargé de coordonner l'ensemble de l'offre entre différents acteurs concernés: habitants, associations, intervenants locaux, écoles,... L'école pourrait alors s'inspirer de ce comité pour mener ses propres initiatives en matière de sports et de jeux.*

- *Développement d'actions communes à différents acteurs*: en suscitant les relations entre les animateurs de sport de proximité, les communes et les clubs, il serait possible d'augmenter les possibilités d'accès au sport.



*Des actions exemplaires de collaborations entre des acteurs appartenant à des secteurs différents mériteraient d'être copiées. Ainsi, une ville industrielle permet à tous les jeunes qui le désirent de pratiquer le football le mercredi après-midi au sein du club local, sous la conduite d'éducateurs parascolaires rémunérés par la commune.*

- *Opportunité offerte aux sportifs de s'exprimer au niveau de la direction des clubs*: dans les associations sportives bien organisées, les membres sont représentés au sein des organes de direction où les choix stratégiques sont opérés en respectant les principes démocratiques.
- *Formation de moniteurs sportifs*: le besoin d'un encadrement adapté au public cible constitue un élément particulièrement important (connaissance de la culture, cohérence avec les représentations et besoins spécifiques des groupes cibles).



*Afin de trouver un encadrement qualifié, les communes procèdent parfois de manières très différentes. Des autorités communales ont engagé des enseignants en éducation physique dans le but d'encadrer efficacement la pratique sportive de la population. Ailleurs, un effort a été consenti pour offrir à des jeunes chômeurs en quête d'insertion professionnelle une formation d'animateur socio-sportif.*



*L'éventail de formations existantes dans le domaine des activités physiques et sportives devrait être complété par des formations mettant davantage l'accent sur les aspects sociaux et relationnels. Mais qui dit formations dit avant tout reconnaissance professionnelle, ce qui est loin d'être le cas actuellement dans notre pays. A l'exception de l'enseignement de l'éducation physique scolaire, aucune activité d'encadrement sportif n'est soumise à un accès à la profession laissant augurer le respect de critères de qualité et de sécurité. Ce serait le rôle des pouvoirs publics de légiférer dans ce domaine mais il s'agit bien entendu là de compétences qui dépassent le niveau local.*

- *Implication des clubs dans l'organisation d'activités répondant aux besoins de changement des individus:* collaboration entre les clubs de même discipline ou de disciplines différentes.
- *Elargissement du choix des activités:* le regroupement des ressources des différents acteurs ainsi que l'analyse des besoins et demandes réelles des habitants contribueraient à diversifier l'offre afin de la rendre plus pertinente.



*L'encadrement d'activités sportives suscitant l'intérêt de la population constitue une préoccupation majeure. Dans une ville, par exemple, cinq professeurs d'éducation physique ont été engagés pour prendre en charge les activités sportives dans les écoles en dehors des heures scolaires. En quelque sorte, il s'agit de "garderies intelligentes" qui laissent cependant aux éducateurs sportifs le temps de mener d'autres actions à destination, cette fois, des exclus du travail. Du bureau de chômage au cours d'aérobic de 9 à 10 heures du matin, il n'y a qu'un pas que ces professionnels du sport invitent à franchir. Et ça marche!*



*Non loin de là, des animateurs sociaux sportifs et des éducateurs culturels mettent sur pied diverses activités sportives (ouverture du circuit d'arrivée de Paris-Bruxelles pour promouvoir la pratique sécurisée du vélo et du roller, mise en place de soccer-game, organisation d'événements tels que les 4 heures de trottinettes et un tournoi de football inter-quartiers). Suite à cette dernière initiative, 15 enfants se sont d'ailleurs inscrits dans un club de l'entité.*



*Une ville industrielle ouvre chaque année un immense complexe sportif aux écoles primaires de l'entité. Les enfants ont l'occasion de s'initier à neuf activités sportives différentes (escrime, sports nouveaux, ...) et participent également à une activité de sensibilisation à la citoyenneté. Grâce à cette organisation, fruit d'une collaboration entre la cellule animation et les clubs de la ville, de nombreux clubs ont l'opportunité d'attirer de nouveaux membres.*



*Chaque année, une commune ardennaise propose également des stages sportifs durant les vacances scolaires. Leur particularité réside dans le fait que les participants sont tenus de s'inscrire à dix disciplines différentes qu'ils pratiquent donc à raison d'une demi-journée chacune.*



*Les autorités communales sont évidemment bien placées pour répondre aux besoins de la population en matière de pratique d'activités sportives. Cela passe d'abord par la diversification des infrastructures sportives et des activités qui y sont associées. Par exemple, les échevins des Sports, de la Petite Enfance et de la Culture ont coordonné leurs efforts pour aboutir à un ambitieux projet de "sport-famille". Celui-ci s'est concrétisé par l'inauguration de deux salles de psychomotricité (une pour les enfants de 0 à 3 ans, l'autre pour les enfants de 3 à 5 ans), d'une salle multisports réservée aux habitants du quartier et d'un espace d'artisanat ouvert aux petites associations (djembé, ...), dans un site industriel désaffecté.*

- *Développement de l'aspect festif*: il serait utile de multiplier les initiatives locales centrées sur la découverte sportive, notamment par l'intermédiaire d'activités centrées sur le jeu, les rencontres, l'amitié, la découverte du voisinage, l'ambiance conviviale.



*A divers égards, les journées “sans voitures” constituent des événements catalyseurs incitant les habitants à redécouvrir, dans une ambiance bon enfant, les joies de l’activité physique en famille ou entre amis. Elles contribuent certainement à développer le lien social.*

### **3. Soutien financier**

- *Création d’incitants financiers pour les acteurs ou les participants*: divers procédés devraient être généralisés afin de réduire la charge financière de certains groupes cibles ou des structures d’accueil (chèques sport, subsides, déductions fiscales, ...).
- *Répartition des budgets*: la part principale de ces derniers devrait revenir aux villes et communes qui se chargeraient d’un important travail de service.
- *Modification des principes d’octroi des subsides*: ils devraient être accordés sur base de concours de projets et faire l’objet d’un contrôle plus systématique sur le terrain (qualité et efficacité des services).
- *Attribution sélective des subsides*: ils devraient porter essentiellement sur l’amélioration de l’utilisation et l’aménagement d’infrastructures existantes ainsi que la formation.
- *Normalisation des aides ponctuelles*: en multipliant les opérations favorisant l’engagement dans des activités sportives, l’accès sera amélioré (chèques sport pour des jeunes défavorisés, primes offertes aux mères de famille, déductions fiscales accordées à des entreprises qui encouragent la pratique sportive, invitations et entrées gratuites pour des activités, octroi de primes selon la participation, ...).



*Puisant leur inspiration dans leurs expériences, les praticiens martèlent l'impérieux besoin d'adapter les modalités d'octroi de subsides publics aux activités sportives. Deux idées se dégagent:*

- Les pouvoirs publics pourraient répercuter à l'échelon local le principe des clés de répartition des subsides tel qu'il est d'application en France, par exemple. Une association sportive devrait répondre à certains critères précis (nombre de jeunes, politique sportive locale, formation des dirigeants, qualification des encadrants, initiatives visant plusieurs types de populations, mixité, accès aux personnes handicapées, objectifs de cohésion sociale, etc.) afin de bénéficier de subsides. Les compétences des éducateurs sportifs, essentiellement localisées dans le sport compétitif et de haut niveau, pourraient être utilisées à d'autres niveaux moyennant une certaine coordination entre les associations locales. En Communauté française, il s'agit là encore d'une mission qui pourrait incomber aux "Centres Sportifs Locaux Intégrés".*
- Les pouvoirs publics disposent des moyens pour favoriser le développement d'initiatives locales visant à privilégier l'aspect ludique du sport. Des organisations telles que les rencontres multisports inter-quartiers, les initiations à la psychomotricité, etc. bénéficieraient, par exemple, de clés de répartition des subsides particulièrement avantageuses.*

La longue énumération de pistes d'actions susceptibles de favoriser l'accès au sport à tous, dressée par le groupe de travail, d'une part, les exemples complémentaires proposés par les témoins privilégiés, d'autre part, constituent certainement une base de données particulièrement féconde dont le praticien pourra s'inspirer. Ces informations trouveront un prolongement dans le site Internet où elles seront développées, actualisées et enrichies par de nouveaux témoignages et partages d'expériences apportés par un nombre croissant d'acteurs de tous les horizons.

## **QUESTIONS EN SUSPENS - THÈMES À DÉBATTRE**

Si nous avons tenté de présenter une image idéale des démarches à entreprendre et si nous faisons preuve d'un optimisme caractérisé à propos des possibilités d'atteindre l'objectif fixé en matière d'accessibilité au sport, la liste de questions proposées ci-dessous témoignera de notre prise de conscience des difficultés et obstacles dont il faut inévitablement tenir compte dans ce type de projet. Il conviendra d'y réfléchir et de rechercher des pistes de solutions appropriées. Il s'avère donc important de consacrer le temps nécessaire à identifier les réponses susceptibles d'être apportées aux questions suivantes:

- Comment développer et tenir à jour un répertoire de ce qui se fait en matière d'accessibilité au sport?
- Les structures législatives permettent-elles d'élaborer une politique générale en matière d'accès au sport?
- Quel est l'intérêt réel des leviers de pouvoir à l'égard de l'objectif poursuivi?
- Comment mettre en place la coordination entre les différents acteurs?
- Comment évaluer l'efficacité des actions entreprises?
- Comment éviter le spectaculaire et l'éphémère au profit de la simplicité et de la durabilité?

Il est vraisemblable que d'autres problèmes et/ou solutions puissent être identifiés par les praticiens et les représentants des différents piliers de la société. Pour la réussite de cette entreprise, il importe qu'une communication interactive se mette en place dans les plus brefs délais. Nous considérons que la phase de diffusion et d'exploitation du présent travail a été conçue dans ce sens.







***Conclusions***

**5**

En soutenant cette réflexion prospective, la Fondation visait à initier un mouvement susceptible de valoriser les liens positifs existant entre la société et le sport. En éveillant l'intérêt, en attirant l'attention sur les défis à relever dans un avenir déjà proche, le groupe de travail s'est ainsi attaché à construire une démarche dont le produit final pourrait constituer un tremplin et devenir une source d'inspiration pour tous les acteurs concernés par l'évolution de la société et qui ont pris conscience du rôle favorable que pourrait y jouer le sport.

Le projet s'est construit progressivement, en respectant des critères de diversité, d'ouverture, de créativité et de communication. Il était primordial de ne pas limiter les idées et de laisser le champ libre à la poursuite de la réflexion.

Le contenu de ce document illustre la pertinence des choix qui ont été effectués. En effet, alliant des propositions théoriques et des exemples concrets, il offre un aperçu très complet des objectifs à fixer et des pistes à suivre afin de renforcer les liens entre la société et le sport.

Tout comme d'autres institutions sociales, le sport constitue un domaine lié, d'une part, aux initiatives émanant des communautés de vie et, d'autre part, à l'apport régulateur et subventionnant des pouvoirs publics. Le voisinage ou la communauté de vie doivent constituer le cadre initial du sport et du jeu. Les exemples proposés dans ce rapport montrent largement qu'au niveau local, beaucoup d'initiatives sont déjà prises. Elles méritent un soutien tant sur le plan financier que sur le plan technique. Tous les témoins s'accordent sur le fait que si l'on souhaite que le sport puisse contribuer efficacement à la santé et à l'intégration, les activités devraient être assistées (coordonnées) par des intervenants qui ont suivi une formation adéquate. Des moyens financiers doivent dès lors être fournis par les pouvoirs publics afin que cet encadrement professionnel puisse se développer. Par ailleurs, les autorités ne doivent pas étrangler le dynamisme qui naît spontanément au sein des quartiers. Une réglementation est nécessaire mais il est indispensable qu'elle ne crée pas un plus grand fossé entre le citoyen et les pouvoirs publics. Ceux-ci doivent créer le cadre à l'intérieur duquel le sport peut faire valoir son statut privilégié parmi les facteurs d'intégration. Le grand défi consiste donc à trouver un équilibre entre les initiatives qui voient le jour au niveau des quartiers et le soutien des pouvoirs publics.

Dans les quatre secteurs ayant été consultés et qui étaient considérés comme des piliers importants de la société, des objectifs prioritaires se dessinent clairement. Rappelons-les brièvement.

**Au niveau des pouvoirs publics locaux, il s'agirait de:**

1. prévoir des espaces verts toujours accessibles et pouvant être aménagés comme aires de jeux dans les nouveaux lotissements;
2. répartir l'espace public de manière créative grâce à une urbanisation planifiée, l'urbanisme devrait ainsi lier esthétique et éléments de jeux originaux comme, par exemple, un poteau d'éclairage auquel serait fixé un panneau de basket-ball, un parcimètre auquel on peut se pendre, ...

**Dans l'enseignement, il conviendrait que:**

1. les projets planifiés au niveau local privilégient des formules inter réseaux et permettent une plus grande disponibilité des bâtiments scolaires, des salles de sport et des plaines de jeux pour les activités sportives;
2. le concept d'école intégrée se développe, signifiant que les infrastructures scolaires doivent disposer d'équipements sportifs offrant les conditions maximales de sécurité et d'un personnel supplémentaire chargé de la coordination des activités, impliquant des investissements supplémentaires, la prise en charge du personnel additionnel et la création d'une situation "win-win" entre les partenaires potentiels, quel que soit le type d'école.

**La vie associative devrait se centrer sur:**

1. l'amélioration de la coordination entre les structures qui poursuivent des objectifs totalement différents afin d'ouvrir de nouvelles pistes de réflexion et d'améliorer le soutien du public;
2. le développement du travail social réalisé au niveau des quartiers en raison de son rôle de trait d'union entre les citoyens et les associations et du fait que la pratique sportive et l'utilisation du jeu dans le cadre des activités locales peuvent attirer de nombreuses personnes vers les organisations de toute nature.

### **Le secteur privé aurait à:**

1. créer un crédit de temps offrant aux salariés l'opportunité de pratiquer des activités sportives en réponse à la flexibilité croissante à laquelle ils doivent faire face;
2. promouvoir l'activité physique dès lors que le sport et la pratique sportive figurent parmi les valeurs défendues par la société, afin de générer un effet positif dans le cadre du développement d'une culture d'entreprise.

L'ancrage local des propositions qui viennent d'être formulées ne doit pas nous faire oublier qu'aucun progrès tangible ne pourra être enregistré tant qu'une coordination entre tous les niveaux de décision restera à l'état de déclarations d'intentions. Ceci implique qu'une réelle politique respectant les principes du modèle écologique exploité en promotion de la santé soit instaurée et reçoive des moyens adéquats afin de développer chez tous les citoyens une culture de l'activité physique dans son acception la plus large.

Outre les recommandations formulées dans ce rapport, les perspectives de développement à long terme offertes par la création et l'animation des sites Internet, conséquence immédiate de ce travail, constituent un facteur de satisfaction. Il serait maintenant judicieux de s'intéresser à l'impact réel et de mesurer les effets de cette entreprise, en termes de changements dans l'état d'esprit de la population et des décideurs, de prises de décisions significatives et de multiplication des actions d'envergure.

Par ailleurs, il convient de ne pas perdre de vue que la société et le sport sont concernés par de multiples autres problèmes que ceux sur lesquels nous avons centré notre attention. Nous ne pouvons que recommander aux principaux acteurs d'y accorder le même intérêt et de s'efforcer d'élaborer une politique cohérente, assise sur des bases solides et réfléchies dans la perspective d'une durabilité.

## **TOUS ÉGAUX DEVANT LE SPORT**

Dans ce 21<sup>e</sup> siècle qui se veut aussi “de loisir”, il est paradoxal et inquiétant de constater en même temps les absences d’enthousiasme pour les rôles de formateurs dans le monde associatif du sport et la chute vertigineuse des engagements bénévoles pour l’encadrement de ces millions de pratiquants. Comme si l’égoïsme triomphait une fois de plus. Comme si le monologue supplantait le dialogue.

### **Alors par où commencer?**

En investissant les quartiers des cris des sportifs, en ouvrant toutes grandes les portes des salles et stades, en conjuguant avec les citoyens les mots “gestion participative et nouveaux métiers”, en créant au coeur des administrations communales des cellules d’animation sportive, reliées à autant de “maisons des sports” qu’il y a de communes, voire de quartiers.

Dans ce défi de “santé citoyenne”, c’est marier bien-être et être bien. Là où l’on vit. Et peut-être pas loin de lieux d’exploits futurs, de sélection, de records. Mais qui ne sont que “d’heureux accidents” de parcours. A gérer aussi pour qu’ils soient salutaires à l’ambiance positive et dynamique de la Cité.

Le bon sens nous ramène à l’Histoire de notre modèle de Société: la Démocratie. Redonner de la vertu aux “dèmes” et à ses habitants, dans l’exercice de la participation aux pouvoirs sains.

L’affrontement par le sport, c’est d’abord la rencontre de l’autre pour un résultat dérisoire pour le score, fondamental pour l’échange.

Et pour que chacun y apporte son tempérament, sa culture et participe au mieux-être collectif.

Le sport dans ce contexte est unique. Profitons-en.

### **LE SPORT, SUPPORT SOCIAL? OUI MAIS...**

Il faut certainement dire et redire que le sport, à côté d'autres pratiques sociales, est une des voies qui, sous certaines conditions, offre aux personnes qui le souhaitent de participer à des fragments, des espaces et des temps de vie en commun qui nécessitent un minimum d'organisation et d'accord sur les conventions à respecter pour que le jeu puisse se déployer de façon heureuse, plaisante et dans toutes ses potentialités (techniques ou tactiques, par exemple).

Bien sûr à l'heure de la *Star académie* et autre *A la recherche de la nouvelle star*, il en va, peut-être, du sport comme de la chanson, dans la mesure où, l'un comme l'autre, ils ne peuvent s'extraire d'un très vaste contexte économique, marchand, culturel et médiatique. Si jouer au football sur la place du village, c'est souvent, pour les jeunes, se rêver "Vedette" et arborer tel ou tel maillot d'un club évoluant en *Ligue des champions*, il importe -sans forcément briser ces relations imaginaires- qu'une véritable action éducative et politique s'efforce de montrer que les camarades avec qui on joue sont tout près de nous tandis que les "vedettes" sont et resteront toujours loin, très loin.



## **DES PERSPECTIVES**

Les idées qui ont émergé à la suite des travaux du groupe “Société et Sport” devraient susciter une réflexion à tous les niveaux de la société mais leur apport principal relève surtout du fait qu’elles offrent une opportunité concrète de passer de projets locaux à des réalisations effectives. Plusieurs aspects mériteraient toutefois d’être envisagés aussitôt que possible.

Afin d’amener les citoyens au sport, il est essentiel que l’accès aux infrastructures soit à la portée de tous. Il s’avère toutefois aussi important d’assurer la pérennité de la pratique. Dans ce domaine, il semble nécessaire d’entreprendre encore beaucoup de recherches. Faire en sorte que l’intérêt à l’égard du sport/mouvement fasse intégralement partie de notre vie représente un défi. Il consiste à amener les citoyens à s’approprier le mouvement comme un élément de leur vie quotidienne.

Cela pourrait s’envisager dans le contexte actuel de la mobilité en général. Le sport/mouvement ne resterait pas ainsi exclusivement sur le terrain du temps libre. En dessous de 70 kilomètres (aller et retour), le vélo représente par exemple un des moyens les plus réalistes dans l’amélioration de la mobilité à condition que les responsables politiques souhaitent résoudre “l’accessibilité” dans sa plus large conception. Pour notre société qui consent des investissements importants pour permettre à des trains à grande vitesse de relier Paris en une heure, n’est-il pas symptomatique que personne ne pense à développer des parkings à vélos sûrs dans un environnement vert autour des grandes villes comme Bruxelles, Anvers, Gand qui attirent pourtant quotidiennement des milliers d’employés?

Ce genre de question suggère concrètement aux responsables politiques de reprendre la thématique du mouvement dans l’élaboration de leurs objectifs à long terme.



## Références

Bodson, D. et al. (1997). La pratique du sport en Communauté française. Synthèse analytique des résultats. *Sport*, 40, 3-4 (159/160), 5-41.

Brohez, J.-P. (1996). Sport et intégration en Région de Bruxelles-Capitale. *Sport*, 39, 3 (155), 24-29.

Cellule d'Intégration sociale du Ministère de la Région wallonne (1996). "Rencontres de Quartier". Petites infrastructures et animations sociales de quartier en Région wallonne. *Sport*, 39, 3 (155), 9-13.

Clearing House (1998). D'Amsterdam à Lisbonne... Sélection d'initiatives exemplaires. Rapport de la deuxième Table ronde sur le Sport, la Tolérance et l'Esprit Sportif. Bruxelles: Clearing House.

Conseil de l'Europe (1992). Bulletin d'informations sportives. Rapport sommaire du Secrétaire général. Direction de l'Enseignement, de la Culture et du Sport, MSL, 7 (92), 11, 2609-2630.

Conseil de l'Europe (1999). Recommandation sur le rôle du sport pour promouvoir la cohésion sociale (99/9). Consulté en avril 2002 sur le site: <http://culture.coe.fr/infocentre/txt/fr/fsprec99.9.htm>

Conseil européen de Nice (2000). Conclusions de la Présidence. Annexe 4. Déclaration relative aux caractéristiques spécifiques du sport et à ses fonctions sociales en Europe devant être prises en compte dans la mise en œuvre des politiques communes. Consulté en juillet 2002 sur le site: [http://www.europarl.eu.int/summits/nice2\\_fr.htm#an4](http://www.europarl.eu.int/summits/nice2_fr.htm#an4)

De Knop, P., De Martelaer, K., Theeboom, M., Van Engeland, E., & Van Puymbroeck, L. (1994). Sport als integratie voor migrantenjongeren. Brussel: Koning Boudewijnstichting.

---

De Knop, P. & Elling, A. (2000). Sport et égalité des chances. Société & Sport. Bruxelles: Fondation Roi Baudouin.

De Waele, J.-M., Husting, A., Haller, D., Sanchez, M.-J. & Thibaut, A. (2001). Femmes et sport en Communauté française. Rapport final de l'étude réalisée par le Groupe Pluridisciplinaire Sport et Société de l'Université Libre de Bruxelles (GEPSS-ULB). *Sport*, 44, 173, 9-41.

Groupe de Travail International sur les Femmes et le sport (2002). La Boîte à outils de Montréal. Legs de la Conférence mondiale 2002. Consulté en juillet 2002 sur le site:  
<http://www.canada2002.org/f/toolkit/index.htm>

Hillary Commission (1999). Push Play. Consulté en juillet 2002 sur le site:  
<http://www.hillarysport.org.nz/pushplay/pdfs/pushplay.pdf>

Hillary Commission (2000). Developing the competitive sport system in the next decade. A strategic discussion paper from the Hillary Commission. Consulté en juillet 2002 sur le site:  
<http://www.hillarysport.org.nz/pdfs/strategy/directions.pdf>

Knops, G. (Ed.) (1995). Sportclubs bekennen kleur. Brussel: Koning Boudewijnstichting.

Mills, D. (1998). Le sport au Canada: C'est l'affaire de tous et toutes. Leadership, partenariat et imputabilité. Consulté en juillet 2002 sur le site:  
<http://www.parl.gc.ca/InfocomDoc/36/1/cher/Studies/Reports/sinsrpo5-f.htm>

Sage, G.H. (1979). Sport and the Social Sciences, *Annals of the American Academy of Political and Social Science*; 445, 1-14.

SCAD Plus (1999). Rapport de la Commission COM (99) 644 final SPORT La fonction sociale du sport. Consulté en avril 2002 sur le site:  
<http://europa.eu.int/scadplus/leg/fr/lvb/l35005.htm>

---

Unité Régionale Loisir et Sport de Québec (2001). Le développement régional du loisir et du sport au sein de la Nouvelle Ville de Québec. Les préoccupations des organisations regroupées au sein de l'Unité régionale de loisir et de sport de Québec. Consulté en juillet 2002 sur le site:

<http://www.urlsquebec.qc.ca/sections/urls/Avis.htm>

Vilhjalmsson, R. Thorlindsson, T. (1992). The Integrative and Physiological Effects of Sport Participation: A Study of Adolescents. *Sociological Quarterly*; 1992, 33, 4, winter, 637-647.

## **Développer les liens, améliorer l'accès**

### ***Une exploration de l'impact social du sport***

Les relations qu'entretiennent la société et le sport sont complexes et multiples. Le sport marque de sa présence, forte mais aussi très diversifiée, à peu près toutes les composantes de la vie sociale. Certains vont même jusqu'à dire que le monde vit aujourd'hui sous l'emprise du sport et des valeurs, y compris éthiques et émotionnelles, qu'il véhicule. Il est donc assez naturel que la Fondation Roi Baudouin se soit intéressée de près, depuis une dizaine d'années, à ce phénomène aux multiples facettes, ce qui s'est traduit par une série d'appels à projets, de publications, de rapports et de séminaires.

Ces deux dernières années, la Fondation s'est lancée dans une exploration plus restreinte de deux thèmes précis: "le sport et la cohésion sociale" et le défi consistant à accroître "l'accessibilité du sport". Ces deux enjeux sont au centre de la présente publication, due aux professeurs Marc Cloes (Université de Liège – Département des Activités physiques et sportives) et John Vincke (Université de Gand – Département de Sociologie). Le lecteur y trouvera un compte rendu succinct et pratique de cette exploration prospective. Les visions et les points de vue des auteurs sont illustrés d'exemples concrets et de suggestions d'amélioration.

Le sport possède un potentiel immense pour rendre plus agréable la cohabitation entre les gens. Cet ouvrage est un puissant stimulant pour tous ceux qui veulent défricher ce terrain.

